



ANNÉE 2026 / 2027



Peyrolles-en-Provence

Projet pédagogique de structure

Accueils périscolaires et extrascolaires

3 - 17 ANS

Peyrolles en Provence

Table des matières

PROJET PEDAGOGIQUE DE STRUCTURE

Erreur ! Signet non défini.

Présentation de l'organisateur	4
Projet éducatif de l'organisateur (l'Ifac).	4
Organigramme de la structure organisatrice.	4
Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la collectivité partenaire	5
Présentation du contexte de l'Accueil de Mineurs (ACM)	6
Le public	6
L'inclusion : Mesures pour l'accueil des enfants en situation de handicap	6
Les protocoles d'accord individualisés (PAI)	8
Les moyens matériels.	8
La composition de l'équipe d'animation et fonctions spécifiques.	10
Les partenaires identifiés sur le territoire.	11
Diagnostic social.	12
Diagnostic relationnel	13
Logique de passerelle	14
Enfants de moins de trois ans / primo-arrivants	15
Projection des objectifs	16
Nos intentions éducatives	16
Prise en compte du PEDT de la collectivité.	16
Prise en compte des éléments de diagnostic	16
Prise en compte du Projet d'École	17
3-11 ans Objectif pédagogique 1	17
3-11 ans Objectif pédagogique 2	17
3-11 ans Objectif pédagogique 3	18
3-11 ans Objectif pédagogique 4	18
11-17 ans Objectif pédagogique 1	19
11-17 ans Objectif pédagogique 2	20
11-17 ans Objectif pédagogique 3	20
11-17 ans Objectif pédagogique 4	20
Notre progression pédagogique annuelle	21
Les relations	24
Les relations enfant/enfant	24
Les relations adultes/enfants	24
Les relations adultes/adultes	24
Les relations aux familles	24
Prévention et lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes	25
Le fonctionnement de la vie quotidienne	27
Journée type	27
- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...)	27
- Sensibilisation - Imaginaire	27
- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...)	28
- Sensibilisation - Imaginaire	28
Les temps d'accueils et de désaccueils.	29
L'utilisation des sanitaires	29
Les transports.	29
Les temps de repos	30
Les temps de repas et goûters	31
Les temps libres et informels	32
La sécurité	33

La nature des activités proposées	34
L'utilisation des projets d'animation et de thématiques	34
La programmation des activités	34
Les sorties et les baignades	34
Modalités d'organisation des activités physiques et sportives	36
Les modalités de participation des mineurs	37
Les modalités de fonctionnement de l'équipe	39
Recrutement	39
Participation des animateurs	39
Fiches de Postes	39
Organisation du travail	40
Évaluations des animateurs et du directeur	40
Les conditions de sécurité	41
Réglementation	41
Santé	42
PPMS	43
Exercice incendie	43
Le projet pour l'accueil des adolescents de 11 à 17 ans	44
Organisation et qualité des activités	46
Une ambition éducative globale pour le territoire	46
Des activités pour s'amuser et apprendre !	47
Transformer la Maison des Jeunes en « Tiers-lieu de l'engagement »	48
Citoyenneté numérique : connectés, pas déconnectés !	49
Organisation des séjours	49
Organisation du CMJ	51
Organisation du foyer des jeunes au collège	51
Moyens matériels	53
Des équipements adaptés aux enjeux de la jeunesse	53
Une gestion rigoureuse et responsabilisante	53
Une offre matérielle diversifiée au service des projets	53
Annexe : Le projet thématique annuel « Les mots ouvrent les portes des métiers »	55

[Annexe : Le projet thématique annuel « Les mots ouvrent les portes des métiers »](#)

Présentation de l'organisateur

Projet éducatif de l'organisateur (l'Ifac).

Créé en 1975, l'ifac est l'une des plus récentes associations nationales d'éducation populaire. Elle porte un regard neuf et des méthodes adaptées à son époque.

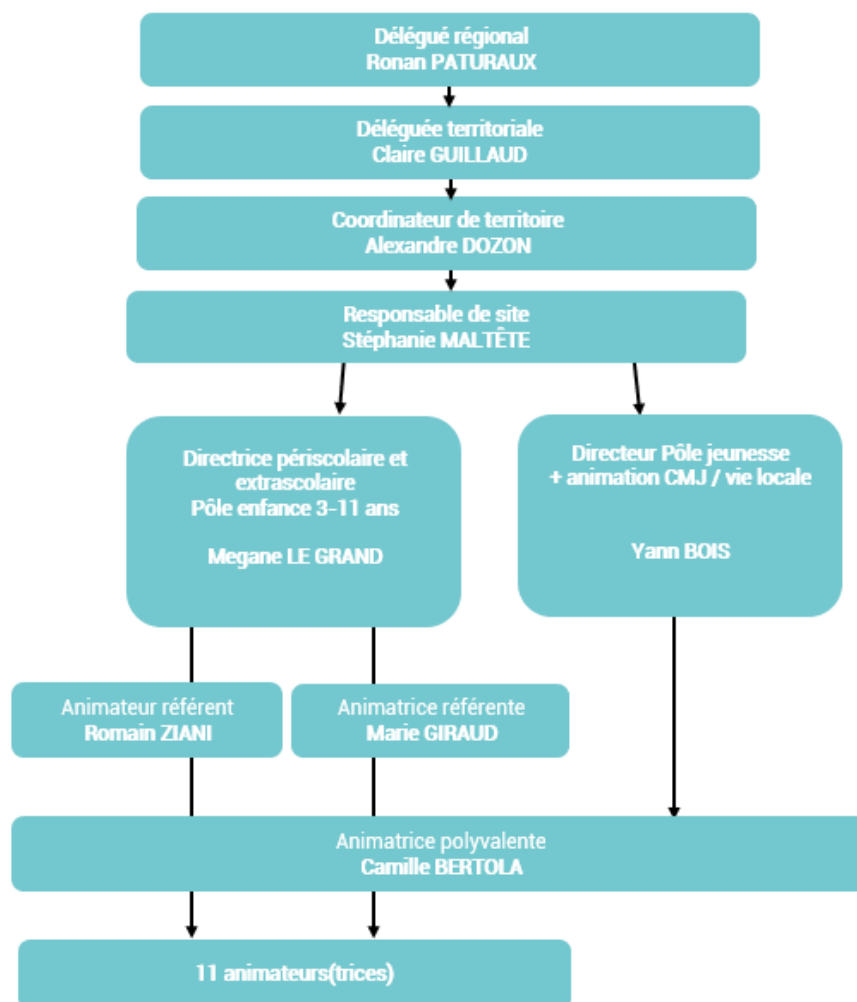
L'ifac est une association qui accompagne les collectivités et associations par la formation, le conseil et la mise en œuvre de projets éducatifs, sociaux et d'animation. Elle développe des actions adaptées aux besoins locaux, en favorisant la qualité, l'innovation, l'efficacité et le respect des fonds publics.

L'ifac est portée par les valeurs éducatives suivantes : l'épanouissement de l'individu, sa responsabilisation, le développement du lien social, l'apprentissage de la citoyenneté et le respect des valeurs républicaines.

Ses actions reposent sur une volonté d'ouverture, de tolérance et d'appréciation des différences nécessaires au développement du libre arbitre de chacun.

Ainsi, son projet éducatif repose sur la citoyenneté, la responsabilisation, la laïcité, le respect des différences, la participation à la vie locale et l'épanouissement de chacun.

Organigramme de la structure organisatrice.



Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la collectivité partenaire

Le PEDT de Peyrolles-en-Provence porte une ambition claire : faire de la politique éducative territoriale un levier de cohérence, d'attractivité et d'impact concret pour les enfants, les jeunes et leurs familles. Il ne s'agit pas seulement de juxtaposer des temps d'accueil, mais de construire un parcours éducatif lisible, coordonné et exigeant, capable de relier l'école, les accueils périscolaires, les vacances, la vie associative et les ressources du territoire.

Le PEdT de Peyrolles-en-Provence se distingue par une volonté affirmée de transformer les temps éducatifs en espaces de coéducation, d'inclusion et de prévention. Les axes principaux portent sur la citoyenneté, le numérique, la prévention du harcèlement, le soutien à la parentalité et l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.

Notre démarche s'inscrit dans la continuité de ce cadre, avec une logique de coéducation active : une place réelle donnée aux familles (création d'un club parents), une articulation renforcée entre les acteurs éducatifs, et des modalités de coopération plus régulières pour sécuriser les parcours des enfants et fluidifier les réponses aux besoins repérés.

Le projet pédagogique traduit déjà cette exigence en privilégiant une organisation structurée, des équipes repérées, des temps de régulation quotidiens et une attention forte au rythme, au bien-être et à l'autonomie de l'enfant.

Nous nous appuyerons sur des dispositifs structurants et innovants : rencontres trimestrielles de l'éducation, référente inclusion ifac, outils d'autorégulation émotionnelle, actions handisport (tournois sportifs avec la ligue handi sport sur temps méridien), espaces sensoriels (aménagement d'un espace snoezelen), participation des enfants à la vie du collectif (conseils d'enfants) et prévention active des violences et du harcèlement (montée en puissance du Club des 15).

Cette démarche vise à faire de chaque temps de vie de l'enfant un levier de bien-être, d'autonomie, de citoyenneté et de réussite éducative.

Présentation du contexte de l'Accueil de Mineurs (ACM)

Le public

Accueil des enfants de 3 à 17 ans sur les temps périscolaires, mercredis et vacances, avec une capacité maximum de 170 mineurs. Les groupes sont organisés selon les cycles de développement afin de respecter les rythmes et besoins des enfants.

Le public accueilli au sein de la structure se caractérise par une diversité marquée des profils, regroupant des enfants de 3 à 11 ans et des jeunes âgés de 11 à 17 ans, issus principalement du territoire de Peyrolles-en-Provence.

L'observation fine des pratiques de terrain met en évidence une hétérogénéité importante des besoins, des rythmes et des niveaux d'autonomie, nécessitant une organisation volontairement différenciée par tranches d'âge. Cette structuration des groupes constitue un levier essentiel de qualité éducative, permettant d'adapter de manière ciblée les modalités d'encadrement, les dynamiques de groupe et les propositions pédagogiques.

Ainsi, les enfants de maternelle (3-5 ans) expriment des besoins fondamentaux en matière de sécurité affective, de repères structurants et d'accompagnement individualisé, tandis que les enfants d'âge élémentaire (6-11 ans) s'inscrivent davantage dans des logiques de socialisation, de coopération et de recherche d'autonomie progressive.

Sur ces tranches d'âge, certaines fragilités sont observées, notamment dans la gestion des émotions, les interactions entre pairs ou l'appropriation des règles de vie collective, ce qui implique une posture éducative exigeante, constante et ajustée de la part des équipes.

Concernant le public adolescent, l'analyse des fréquentations révèle une dynamique différenciée : si les jeunes collégiens (11-14 ans) sont relativement présents et en demande d'activités structurées, les lycéens (14-17 ans) sont nettement moins représentés, en lien avec des contraintes organisationnelles, une diversification de leurs centres d'intérêt et une recherche accrue d'autonomie hors cadre institutionnel. Ce constat constitue un enjeu fort auquel la structure répond par une adaptation des modalités d'accueil, favorisant des pratiques plus souples, participatives et centrées sur le projet, afin de maintenir leur engagement.

L'ensemble de ces éléments traduit un public aux besoins évolutifs, nécessitant une capacité permanente d'ajustement des pratiques professionnelles. À ce titre, la structure inscrit son action dans une logique d'adaptation continue, fondée sur l'observation, l'évaluation et la réactivité des équipes, afin de garantir un accueil pertinent, inclusif et en adéquation avec les réalités du terrain.

Cette démarche permet également de répondre de manière qualitative aux besoins des enfants et des jeunes à besoins spécifiques, en assurant un cadre sécurisant, équitable et favorisant pleinement leur participation.

L'inclusion : Mesures pour l'accueil des enfants en situation de handicap

Adaptation des activités, sensibilisation des groupes, travail avec les familles et partenaires spécialisés, individualisation de l'accompagnement et recherche de l'inclusion dans tous les temps de vie.

Une intégration bienveillante

L'accueil d'enfant en situation de handicap est une réalité quotidienne pour de nombreuses structures éducatives. L'accompagnement des équipes est une dimension fondamentale dans cet accueil.

Le professionnel, en tant qu'adulte référent, a une place prépondérante : il doit être capable de repérer les dynamiques de rejet et de stigmatisation dont pourrait être victime un enfant porteur de handicap, afin d'accompagner ses camarades dans la compréhension et l'acceptation de la différence. Cette mission du

professionnel est conditionnée par sa propre connaissance du handicap. Dans ce sens, l'IFAC s'engage dans la formation de ses équipes.

L'accompagnement des équipes passe aussi par la compréhension et la prise en compte des PAI. Entre travail avec les structures partenaires (éducatives, médicales, de soins...) et devoir de discrétion.

Accueil administratif et pédagogique des enfants avec un PAP ou un PAI

Dans une démarche d'inclusion et d'accès aux loisirs, un Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.P) sera mis en place et signé entre la famille et le directeur de la structure d'accueil.

Le P.A.P est un dispositif interne, il précise les modalités d'accueil dans le respect des compétences de chacun et prend en compte les besoins spécifiques de l'enfant.

A Peyrolles en Provence, le P.A.P prend la forme d'une charte d'accueil d'un Enfant en situation de Handicap ou avec des besoins spécifiques.

La mise en place du protocole d'accueil

Une réunion d'information de premier contact doit avoir lieu avant la mise en place du protocole. Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle en termes de souhaits, de volonté et de possibilités de chacun.

Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite. A ce titre, avec les parents, nous travaillerons avec la MDH, le PIAL (nouvelle entité de l'éducation nationale) ou le médecin suivant l'enfant.

Les points abordés durant la réunion :

- La recevabilité de la demande aux regards des possibilités locales (moyens humains, matériels...),
- La définition des besoins et particularités du jeune,
- La définition d'un contrat d'intégration précisant les moyens requis (matériel, technique et humain),
- La définition du rôle de chacun,
- La prise de conscience que l'accueil de loisirs reste un centre ouvert à tous
- Les capacités et limites pour répondre aux demandes et souhaits.

Dès le début de l'accueil du jeune

Un lien privilégié sera créé entre la famille, l'enfant et l'accueil de loisirs. Il s'exprimera par :

- Une visite du centre dès le premier jour,
- Des temps de discussion et de partage d'expérience,
- Une évaluation par l'équipe du degré d'autonomie de l'enfant (espace, temps),
- Une définition du rôle de chacun au sein de l'équipe d'animation, avec un interlocuteur référent.

Durant toute la période d'accueil

La consolidation du protocole d'accord se mettra en place à travers :

- Un travail régulier de l'équipe d'animation sur les temps de la vie quotidienne et des activités Une intégration de l'enfant avec les autres enfants,
- Une évaluation des difficultés, problématiques rencontrées,
- Une réunion régulière entre les parents, l'enfant, le médecin de référence et les animateurs, Une réflexion sur l'évolution possible du dispositif dans le respect du cadre.

A la fin de l'accueil

Une dernière rencontre réunira tous les acteurs pour :

- La réalisation d'une évaluation globale, L'expression du ressenti de tous,
- La décision de reconduire le protocole ou de le stopper.

Afin de faciliter l'accueil et le suivi de ces enfants, nous avons mis en place un outil concret : « une charte d'accueil d'un enfant en situation de handicap ».

Les protocoles d'accord individualisés (PAI)

Application des PAI transmis par les familles et les établissements scolaires. L'équipe est informée des conduites à tenir, traitements et procédures d'urgence.

Concernant le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), l'esprit est le même. Il permet aux enfants de pouvoir être pris en « charge » par les différentes équipes en toute sécurité.

C'est un moyen de **sécuriser son parcours journalier** afin qu'il puisse profiter pleinement des différents temps. Il s'organise selon un procès défini par le médecin de l'enfant, la direction de l'accueil de loisirs et la famille concernée. Avant le début de la rentrée scolaire, une réunion sera proposée en présence des acteurs, des équipes d'animation et de restauration afin de faire **un rappel des procédures internes et des règles à respecter**.

Il précise le **rôle de chacun** dans le cadre de ses compétences

Il appartient au médecin de bien expliquer à **tous la prescription et les gestes nécessaires**.

Les moyens matériels.

Des espaces éducatifs pensés pour accompagner chaque temps de l'enfant

Notre projet ne se limite pas à l'occupation des locaux mis à disposition. Nous concevons chaque espace comme un véritable environnement éducatif favorisant l'autonomie, le bien-être, l'expérimentation et le libre choix des enfants. Cette organisation est déployée de manière cohérente sur l'ensemble des temps d'accueil, qu'ils soient périscolaires ou extrascolaires.

Une organisation adaptée sur les sites scolaires

Sur les deux écoles, les enfants bénéficient de locaux spécifiquement dédiés aux accueils périscolaires.

À l'école élémentaire, l'équipe d'animation dispose d'une salle entièrement réservée aux activités périscolaires et extrascolaires, située à proximité immédiate du bâtiment scolaire. Cet espace constitue un lieu repère pour les enfants et permet la mise en place d'activités variées dans des conditions optimales.

À l'école maternelle, les enfants sont accueillis dans une salle de classe non utilisée sur le temps scolaire, complétée par une salle de motricité ainsi qu'un espace aménagé dans le hall de l'établissement. Cette diversité d'espaces permet d'adapter les activités aux besoins spécifiques des plus jeunes et aux différents temps de la journée.

Les cours d'école et les espaces sportifs extérieurs constituent un prolongement naturel des espaces d'accueil. Ils permettent l'organisation quotidienne de jeux libres, de grands jeux collectifs, d'activités de découverte, d'initiations sportives et de temps favorisant le mouvement et la coopération.

Un centre de loisirs conçu pour accueillir et faire grandir

Sur les mercredis et les vacances, le centre de loisirs accueille jusqu'à 148 enfants âgés de 3 à 17 ans, répartis en groupes cohérents avec leur âge, leur développement et leur parcours scolaire. La capacité maximale du bâtiment est de 170 enfants (ERP de 5^e catégorie sans local à sommeil de nuit).

Installé dans un bâtiment récent conçu spécifiquement pour l'accueil collectif de mineurs, le centre dispose de sept salles d'environ 40 m², dont une salle polyvalente et une salle de repos. Le réfectoire, intégré à l'organisation pédagogique, peut également être mobilisé comme espace d'activité. Les espaces extérieurs complètent cette offre et permettent le déploiement d'activités sportives, ludiques et de découverte tout au long de l'année.

Un aménagement innovant en pôles animés



Afin de favoriser le libre choix, l'autonomie et l'implication des enfants, les espaces sont organisés en pôles animés. Chaque pôle correspond à un univers identifié, associé à des activités spécifiques, à du matériel dédié et à un affichage adapté à l'âge des enfants. L'aménagement des salles en 5 pôles animés permet ainsi de créer des situations de jeux en autonomie ou avec un animateur(trice).

Cette organisation offre à chaque enfant la possibilité de construire son parcours d'activités en fonction de ses envies, de ses besoins et de son rythme, tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe d'animation.



La Bulle : écouter, lire, découvrir

Véritable espace refuge, la Bulle permet à l'enfant de s'installer dans un environnement calme et apaisant. Il peut y lire, écouter des histoires, découvrir la presse jeunesse ou simplement profiter d'un moment de détente.

L'espace comprend notamment :

- des coussins, tapis et supports favorisant le confort
- des magazines adaptés à chaque tranche d'âge
- des boîtes à histoires et supports d'écoute audio
- une sélection renouvelée de livres, albums, bandes dessinées, mangas et documentaires



La Boîte à Jeux : jouer, réfléchir, coopérer

Parce que le jeu constitue un puissant vecteur d'apprentissage, cet espace permet aux enfants de développer leur logique, leur créativité et leurs compétences relationnelles.

Ils y retrouvent :

- des jeux de société adaptés aux différents âges
- des jeux de manipulation et de réflexion
- des jeux sélectionnés avec la participation des enfants
- des jeux de stratégie et d'énigmes pour les plus grands



L'Atelier : créer, imaginer, fabriquer

L'Atelier favorise l'expression personnelle, l'imagination et la valorisation des réalisations de chacun.

Les activités proposées incluent :

- dessin, peinture, collage et modelage
- écriture créative et projets artistiques
- bricolages et réalisations autour de la nature et de l'environnement
- utilisation de matériaux de récupération dans une démarche écoresponsable



Le Lab : expérimenter, construire, comprendre

Le Lab est un espace dédié à la manipulation, à l'observation et à la découverte scientifique.

Les enfants peuvent y explorer :

- des jeux de construction (Kapla, Lego, briques magnétiques...)
- des ateliers scientifiques et techniques
- du matériel d'observation et d'expérimentation
- des outils numériques intégrés dans une démarche pédagogique raisonnée



La Maison : imiter, partager, se responsabiliser

Particulièrement adapté aux plus jeunes, cet espace favorise les jeux symboliques, l'imaginaire et les interactions sociales.

Il comprend :

- une cuisine et une marchande
- un espace déguisements
- des poupées, figurines, véhicules et accessoires de mise en scène



Le Terrain : bouger, s'épanouir, relever des défis

Les espaces extérieurs deviennent de véritables lieux d'apprentissage par l'action. Ils répondent au besoin fondamental de mouvement des enfants tout en favorisant la coopération, le respect des règles et la confiance en soi.

Le matériel disponible comprend :

- ballons, cerceaux, plots et dossards
- cages de but et paniers de basket
- jeux de raquettes
- vélos et trottinettes
- supports pédagogiques et fiches de jeux sportifs

À travers cette organisation, chaque espace devient une opportunité d'apprendre, de découvrir, de créer et de grandir. Notre ambition est de proposer aux enfants des lieux de vie stimulants, sécurisants et évolutifs, où chacun peut trouver sa place et devenir pleinement acteur de ses temps de loisirs.

La composition de l'équipe d'animation et fonctions spécifiques.

Une équipe diplômée majoritairement BAFA/BPJEPS, encadrée par une direction qualifiée, respectant les taux d'encadrement SDJES.

L'équipe de direction est composée de :

1 responsable de site à temps plein, **Stéphanie MALTETE** diplômée DEJEPS assure la coordination globale de l'ACM en encadrant et en accompagnant les deux directeur(trice) de pôles (3/11 ans et 11/17 ans). Elle garantit la bonne exécution du cahier des charges et veille à la cohérence éducative, organisationnelle et opérationnelle de l'ensemble des services. Interface privilégiée entre la commune et l'ifac, elle assure le suivi des obligations contractuelles, le reporting et la qualité du service rendu. Elle impulse une dynamique commune entre les équipes, favorise la transversalité des actions et veille à la continuité éducative entre les différents publics accueillis.



1 directrice diplômée du BPJEPS LTP, **Megane LE GRAND** en charge du Pôle Enfance 3/11 ans de l'ACM. Elle pilote l'ensemble du projet pédagogique de l'ACM en veillant à proposer un cadre sécurisant, structurant et stimulant, adapté aux besoins spécifiques des enfants. Elle coordonne l'équipe d'animation autour d'objectifs éducatifs centrés sur l'autonomie, la socialisation, le jeu et la découverte. Elle impulse une dynamique d'activités variées (ludiques, culturelles, sportives et citoyennes) en lien avec les familles et les partenaires éducatifs du territoire. Responsable de la mise en œuvre opérationnelle et administrative, elle garantit la qualité, la cohérence et la sécurité des actions menées au quotidien.

1 directeur diplômée du BPJEPS LTP, **Yann BOIS, en charge du Pôle Jeunesse 11/17 ans de l'ACM.** Il pilote un projet pédagogique structuré autour de l'accompagnement progressif à l'autonomie des adolescents, en s'appuyant sur leurs envies, leurs initiatives et leurs pratiques numériques, culturelles et sportives. Il mobilise les jeunes sur des projets co-construits (séjours, actions citoyennes, projets d'auto-financement, etc.). Il développe des partenariats de proximité (établissements scolaires, associations, structures jeunesse) afin d'ancrer les actions dans le territoire. Garant du cadre réglementaire et de la sécurité, il veille aussi à proposer un accueil souple, attractif et adapté aux rythmes des 11-17 ans.

2 animateurs référents permanents, **Marie GIRAUD et Romain ZIANI**, diplômés BAFA et BPJEPS, complètent l'équipe de direction et pourra être amené à assurer les fonctions de directeur adjoint sur les ACM maternel et élémentaire.

L'équipe d'animation est composée de :

Deux animatrices permanentes, Camille BERTOLA et Tanya GRAVINA, qui interviendront de manière transversale sur les ACM 3-17 ans, dont une est également l'animatrice de l'espace jeunes.

Une équipe dédiée et collaborative d'animateurs qui auront la capacité d'intervenir sur l'école maternelle comme sur l'école l'élémentaire (temps périscolaires)

Les partenaires identifiés sur le territoire.

Une dynamique partenariale au service de la continuité éducative

Notre projet éducatif s'inscrit pleinement dans les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et repose sur une conviction forte : la qualité de l'accueil de l'enfant se construit collectivement. Au-delà de la mise en œuvre de nos propres actions, nous développons une démarche partenariale active visant à mobiliser l'ensemble des ressources éducatives, associatives, culturelles, sportives et institutionnelles du territoire.

Notre rôle ne se limite pas à coordonner des activités ; nous nous positionnons comme un véritable acteur de la cohésion éducative locale, capable de faire émerger des projets, de créer du lien entre les partenaires et d'accompagner les initiatives répondant aux besoins des enfants et des familles.

Une ouverture permanente sur les ressources du territoire

Dans le cadre des accueils périscolaires, nous faisons régulièrement appel aux compétences du tissu associatif local afin d'enrichir les temps méridiens par des interventions de découverte, d'initiation et de sensibilisation. Deux intervenants locaux participent ainsi chaque année à l'animation des ateliers proposés aux enfants.

Cette dynamique se prolonge sur les mercredis et les vacances scolaires avec la mise en place d'activités animées par des associations locales telles que les ateliers de taekwondo ou de poterie, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques et de s'ouvrir à la richesse de leur environnement associatif.

Toujours dans cette logique d'innovation éducative, un partenariat est actuellement en cours de développement avec l'association Peyrolles Trail Aventures. Dès octobre 2026, ce projet permettra aux enfants de découvrir les activités de pleine nature, la randonnée, l'orientation et la sensibilisation à l'environnement local à travers des actions régulières construites conjointement avec les bénévoles de l'association.

Un acteur moteur de la coopération éducative

Nous avons à cœur de ne pas être uniquement utilisateurs de partenariats existants, mais également force de proposition auprès des acteurs du territoire.

À ce titre, nous avons initié avec l'Espace de Vie Sociale « 123 Petits Pas » une réflexion commune autour de la parentalité numérique. Cette collaboration vise à proposer aux familles des conférences, ateliers et temps d'échanges permettant d'accompagner les parents et les enfants dans les usages du numérique, enjeu éducatif majeur des prochaines années. Nous nous appuyons également sur leur réseau d'experts pour proposer des conférences sur des sujets qui peuvent être sensibles, tel que « l'enfant et son corps » et son intimité.

Cette capacité à impulser de nouveaux projets témoigne de notre volonté de contribuer activement à la dynamique sociale et éducative de la commune.

Une collaboration étroite avec les équipes éducatives

Le partenariat développé avec les écoles constitue l'un des piliers de notre action.

Nous sommes systématiquement associés aux équipes éducatives des écoles maternelle et élémentaire, témoignant de la relation de confiance construite au fil des années avec les équipes enseignantes, les directions et les familles. Cette présence permet une meilleure connaissance des situations individuelles, une continuité éducative renforcée et une prise en compte globale des besoins de l'enfant.



Cette coopération se traduit notamment par notre implication dans plusieurs projets structurants :

- l'accompagnement du projet de réaménagement de la cour de l'école élémentaire, afin de favoriser le bien-être, l'inclusion et la diversification des usages de l'espace ;
- notre participation au dispositif PHARE de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire ;
- la création et l'animation du « Club des 15 », groupe d'élèves ambassadeurs engagés dans la promotion du respect, de l'entraide et du bien-vivre ensemble.

Prévenir, sensibiliser et accompagner les citoyens de demain

La prévention des violences et du harcèlement constitue un axe fort de notre projet éducatif.

Chaque année, nous mobilisons les services spécialisés en actions éducatives et citoyennes afin de proposer aux enfants des interventions adaptées à leur âge autour du respect de l'autre, de la gestion des conflits, de l'usage responsable des réseaux sociaux et de la lutte contre le harcèlement.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale visant à développer les compétences psychosociales des enfants et à promouvoir une culture de la citoyenneté et du respect mutuel.

Un réseau partenarial diversifié au service des enfants et des familles

Afin de répondre à la diversité des besoins du territoire, nous entretenons des relations régulières avec de nombreux partenaires locaux :

- Écoles maternelle et élémentaire
- Collège Jean Jaurès
- Crèche Françoise Dolto
- Espace de Vie Sociale « 123 Petits Pas »
- EHPAD « La Cascade »
- CCAS
- Associations locales : Basket Volley Ball Hand-ball Badminton - BVHB Peyrollais ; Comité des Fêtes ; Association du Loubatas (Environnement) ; la Papoterie (ateliers poterie/céramique), Act'enciel (ateliers théâtre), Break king step (dance hip hop), la Boule Peyrollaise (pétanque), Peyrolles Trail Aventures (trail/randonnée), Taekwondo ou toutes autres associations.
- Association de parents d'élèves « Lei Pitchoun »
- Équipements de la commune (bibliothèque, école de musique, équipements sportifs)

Des partenariats institutionnels garants de la qualité éducative

Notre action s'appuie également sur une coopération constante avec les institutions de référence :

- Le service enfance Jeunesse de la mairie de Peyrolles en provence.
- Madame L'inspectrice académique
- Le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)
- La DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
- Les agents territoriaux (Service Vie Associative, Technique, Social, Enfance) et le Directeur Général des Services.
- Les équipements municipaux : bibliothèque, école de musique.
- la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

Cette complémentarité entre partenaires éducatifs, associatifs et institutionnels nous permet de proposer un projet cohérent, innovant et profondément ancré dans son territoire, au bénéfice des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Diagnostic social.

Les évolutions démographiques et sociales observées sur le territoire de Peyrolles-en-Provence mettent en évidence des transformations structurelles qui redéfinissent en profondeur les enjeux éducatifs locaux. Au-delà des données statistiques, ces évolutions traduisent une recomposition des configurations familiales, une diversification des parcours de vie et une complexification croissante des attentes adressées aux acteurs éducatifs.

On constate notamment **une diminution du nombre de couples avec enfants, en lien avec l'installation de jeunes ménages sans enfants, ainsi qu'une augmentation des situations de séparation et de monoparentalité.**

Cette évolution s'accompagne d'une augmentation du nombre de familles monoparentales à l'échelle du territoire (CTG), ainsi que d'une typologie familiale désormais dominée par les ménages sans enfants, suivis des familles avec un et deux enfants. **Ces tendances, cohérentes avec les dynamiques départementales et nationales, participent à la transformation du paysage éducatif local.**

Cette recomposition familiale s'inscrit également dans une évolution de la mixité sociale. La population peyrolaise reste majoritairement constituée de professions intermédiaires, d'employés et de retraités.

Par ailleurs, sur les 432 dossiers familles enregistrés pour la rentrée 2024/2025, 205 familles bénéficient du dispositif LEA de la CAF, et 22 enfants sont identifiés en situation de handicap au sein des accueils collectifs de mineurs. **Ces éléments soulignent la nécessité d'un accompagnement éducatif attentif, inclusif et adapté à des réalités sociales contrastées.**

Dans ce contexte, positionné en tant que professionnel de terrain, nous constatons une évolution significative des attentes éducatives des familles. Celles-ci se structurent autour de deux dynamiques parfois opposées, génératrices de tensions dans la relation éducative :

- D'une part, une **attente croissante de personnalisation des parcours et de réponses éducatives** jugées toujours plus techniques ou individualisées, pouvant conduire à une sollicitation accrue des équipes et à une focalisation sur la réussite individuelle de l'enfant, au détriment parfois de la dimension collective du vivre-ensemble.
- D'autre part, **des situations de désengagement éducatif**, dans lesquelles certaines familles expriment une difficulté à poser un cadre éducatif structurant, et sollicitent fortement les professionnels pour des prises en charge dépassant le champ de leurs missions, notamment sur des dimensions relevant de la parentalité.

Ces deux tendances, bien que différentes dans leur nature, convergent vers une même réalité : **une redéfinition des frontières éducatives entre familles, école et acteurs périscolaires.** Elles génèrent des zones de tension qui rendent indispensable un travail renforcé de clarification des rôles et de construction d'une coéducation équilibrée.

Dans ce contexte, notre rôle en tant qu'acteur éducatif ne peut se limiter à une logique de substitution ou de compensation. **Il s'agit au contraire de garantir un cadre de coopération lisible, dans lequel chaque acteur – famille, école, ACM – conserve sa place et ses responsabilités, tout en s'inscrivant dans une dynamique commune de continuité éducative.**

C'est à partir de cette réalité de terrain, observée au quotidien auprès des enfants et des familles, que s'est construit le présent projet pédagogique. **Ifac a pour ambition centrale sur Peyrolles en Provence, de sécuriser les parcours éducatifs, de renforcer les coopérations et de consolider une coéducation réellement partagée.**

Diagnostic relationnel

Sur le territoire de Peyrolles-en-Provence, le diagnostic relationnel met en évidence une dynamique partenariale déjà structurée et en constante évolution, au service d'un objectif central : garantir la continuité et la cohérence éducative du parcours de chaque enfant. L'analyse des relations entre les familles, les écoles, les accueils collectifs de mineurs (ACM) et l'ensemble des partenaires locaux révèle un **maillage territorial riche**, dans lequel chaque acteur occupe une place identifiée mais complémentaire.

Cette recherche permanente de cohérence éducative s'incarne au quotidien dans **les échanges réguliers avec les équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire**, permettant un partage d'informations et une continuité des postures éducatives entre temps scolaire et temps périscolaire. Cette articulation est renforcée par **une collaboration étroite avec les directions d'établissement et les équipes pédagogiques, qui favorise une compréhension partagée des besoins des enfants**, notamment en matière d'inclusion, de gestion des comportements et d'accompagnement des situations individuelles.

Les relations avec les familles constituent également un axe majeur de ce diagnostic relationnel. Dans un contexte marqué par une diversification des modèles familiaux et une évolution des attentes éducatives, les équipes s'attachent à instaurer une relation de confiance fondée sur l'écoute, la disponibilité et la coéducation. **Cette posture permet de sécuriser le parcours de l'enfant en maintenant un dialogue constant entre les différents temps de vie et en évitant les ruptures de prise en charge éducative.**

Par ailleurs, **les liens tissés avec les partenaires locaux** – associations sportives, culturelles et sociales, Espace de Vie Sociale « 123 Petits Pas », structures municipales et acteurs institutionnels – **contribuent à élargir les horizons éducatifs des enfants tout en renforçant leur ancrage dans leur environnement de vie**. Les projets communs, qu'ils concernent la parentalité numérique, les actions de prévention du harcèlement, ou encore les initiatives autour du vivre-ensemble, illustrent cette volonté de construire une réponse collective aux enjeux éducatifs du territoire.

Enfin, **la participation active aux dispositifs institutionnels** (PEDT, PPMS, SDJES, CTG, Éducation nationale) garantit un cadre de travail sécurisé, lisible et partagé, dans lequel les actions menées s'inscrivent dans **une logique de complémentarité et de cohérence globale**.

Ainsi, à Peyrolles-en-Provence, le diagnostic relationnel confirme une réalité essentielle : **la qualité du parcours de l'enfant repose avant tout sur la capacité des acteurs à coopérer, à se coordonner et à construire ensemble une continuité éducative lisible, sécurisante et ambitieuse**.

Logique de passerelle

La mise en place de passerelles entre la crèche, les écoles maternelle et élémentaire, et les accueils collectifs de mineurs s'inscrit dans une véritable ingénierie de la continuité éducative. Au-delà d'actions de transition, il s'agit de construire un parcours cohérent, progressif et sécurisant pour l'enfant, en limitant les ruptures de repères et en facilitant son appropriation des nouveaux environnements éducatifs.

Sur le territoire de Peyrolles-en-Provence, cette démarche est structurée et pérenne.

Depuis plus de quatre ans, des passerelles sont organisées chaque année avec la crèche, indépendamment des évolutions de gestionnaire dans le cadre de la DSP. Ces actions, formalisées par convention, se déploient chaque mois de juin sous forme de plusieurs demi-journées d'immersion. Elles permettent aux enfants de découvrir progressivement les espaces, de rencontrer les équipes et d'expérimenter les premiers repères de leur futur environnement scolaire et périscolaire. Cette anticipation des transitions constitue un levier essentiel de sécurisation affective et de réduction des appréhensions liées au changement de structure.

Cette logique de continuité dépasse le seul champ de la petite enfance. **Elle est également intégrée en interne entre les accueils de loisirs et la Maison des Jeunes**. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des enfants de cycle élémentaire dans leur passage vers le secteur jeunesse. Dans cette perspective, des temps réguliers de rencontre et de découverte sont organisés afin de rendre cette transition progressive, lisible et rassurante.

Le directeur du dispositif, Yann Bois, joue un rôle central dans cette dynamique en intervenant directement auprès des groupes de CM. Ces temps d'échange permettent de créer un lien de confiance, de répondre aux représentations des enfants sur le secteur jeunes et de les accompagner dans une projection positive vers cette nouvelle étape de leur parcours.

Au-delà de leur dimension organisationnelle, ces passerelles traduisent une véritable démarche éducative fondée sur la continuité des repères, la progressivité des expériences et la sécurisation des trajectoires individuelles.

Elles participent à réduire les ruptures entre les différents temps de vie de l'enfant et à renforcer son sentiment de stabilité au sein du parcours éducatif local.

Enfin, cette logique de transitions maîtrisées s'inscrit dans une culture de coopération étroite entre les acteurs du territoire (crèche, écoles, ACM, secteur jeunesse), permettant de partager des objectifs éducatifs communs et de construire une vision globale du développement de l'enfant de 0 à 17 ans.

Ainsi, les passerelles ne constituent pas une action isolée, mais un outil structurant du projet éducatif, au service d'un objectif central : garantir à chaque enfant un parcours fluide, sécurisé et cohérent sur l'ensemble de ses temps de vie éducatifs.

Enfants de moins de trois ans / primo-arrivants

L'accueil des enfants des primo-arrivants est pensé comme une véritable expérience d'entrée progressive dans la vie collective, et non comme une simple procédure d'admission. L'enjeu est de sécuriser les premiers contacts avec le centre en construisant un parcours d'accueil individualisé, respectueux du rythme et des émotions de chaque enfant.

Le premier jour, une immersion accompagnée dans les espaces de vie est proposée avec un adulte référent, permettant à l'enfant de découvrir les lieux dans un cadre rassurant, parfois en présence d'un autre enfant déjà accueilli afin de favoriser une première mise en relation naturelle et non intrusive. Cette approche vise à transformer la découverte des espaces en un temps d'exploration guidée et sécurisée.

Le jour de l'arrivée, **un dispositif de pair-accompagnant** sur la base du volontariat est proposé : un enfant volontaire devient "repère" et facilite l'intégration du nouvel arrivant dans les routines, les jeux et les interactions du groupe. Cette médiation par les pairs favorise l'appropriation des codes sociaux et réduit les appréhensions liées à la séparation ou à la nouveauté.

Enfin, **un livret d'accueil pensé comme un support d'appropriation pour l'enfant lui-même est remis.** Conçu de manière visuelle et accessible, il raconte le centre, ses espaces, ses temps forts et ses règles de vie sous une forme adaptée à son âge, afin de rendre l'environnement lisible et rassurant.

L'ensemble de ce dispositif traduit une volonté forte : faire de l'accueil une expérience positive, progressive et sécurisante, où l'enfant devient acteur de sa découverte du lieu de vie collectif dès ses premiers pas.



Projection des objectifs

Nos intentions éducatives

À travers les différents temps de vie et d'animation, nous souhaitons permettre à chaque enfant de grandir, s'épanouir et trouver sa place au sein du collectif.

Nos intentions éducatives sont de :

- Favoriser l'épanouissement, le bien-être et le respect du rythme de chaque enfant.
- Développer l'autonomie, la confiance en soi et le pouvoir d'agir.
- Encourager la curiosité, l'expérimentation et la découverte du monde qui nous entoure.
- Sensibiliser les enfants à la citoyenneté, au respect des différences et au vivre-ensemble.
- Permettre à chacun de participer à la vie de l'accueil et d'être acteur de ses loisirs.
- Développer l'ouverture culturelle, scientifique, artistique et environnementale.
- Faire découvrir le territoire, ses ressources, ses acteurs et les métiers qui contribuent à la vie locale et à la société.
- Sensibiliser les enfants aux enjeux de santé, de développement durable et de préservation de l'environnement.

Prise en compte du PEDT de la collectivité.

Notre action se définit comme une étape structurante du parcours éducatif cohérent voulu par la ville de Peyrolles. Nous refusons la notion "d'occupation" au profit d'un accompagnement global de l'enfant en résonance directe avec les priorités du PEDT.

Prise en compte des éléments de diagnostic

Notre projet pédagogique sur la commune de Peyrolles-en-Provence s'appuie sur une lecture opérationnelle des diagnostics social et relationnel du territoire, afin de transformer les constats en leviers d'action éducative.

Les évolutions des structures familiales, la diversité des parcours de vie et la présence de situations nécessitant une attention renforcée conduisent à proposer un accueil à la fois inclusif, structurant et adaptable, garantissant à chaque enfant une place sécurisée au sein du collectif.

Face à des attentes familiales parfois contrastées entre recherche de personnalisation et fragilisation de certains repères éducatifs, Ifac affirme un positionnement clair fondé sur une coéducation équilibrée. Il s'agit de renforcer la lisibilité des rôles de chacun et de consolider un cadre éducatif partagé, associant familles, école et ACM dans une logique de complémentarité assumée.

Le projet s'appuie également sur la richesse du tissu partenarial local pour structurer une véritable continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant. Cette dynamique vise à harmoniser les pratiques, sécuriser les parcours et garantir une cohérence éducative effective sur l'ensemble du territoire.

Enfin, l'inscription dans les dispositifs institutionnels et territoriaux (PEDT, CTG, partenariats locaux) est mobilisée comme un levier de coordination et de pilotage partagé, permettant de renforcer la qualité éducative globale et la cohérence des actions menées.

Ainsi, Ifac se distingue par une approche intégrée de l'action éducative, fondée sur l'analyse des besoins du territoire et la structuration d'une coopération éducative durable et lisible.

Prise en compte du Projet d'École

Notre projet pédagogique s'inscrit pleinement dans les orientations du projet d'école en faisant, notamment, de l'écocitoyenneté une expérience quotidienne pour les enfants.

Nous développons une continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires à travers des actions concrètes (compostage, jardinage, biodiversité, réduction des déchets, récupération des ressources et projets environnementaux avec les partenaires du territoire). Cette dynamique renforce les apprentissages par l'expérimentation et favorise l'engagement des enfants ainsi que la sensibilisation des familles.

De plus, dans cette continuité, un volet culturel commun école-centre de loisirs est intégré afin d'élargir les expériences des enfants : découverte des instruments de musique (dispositif « classe orchestre »), pratiques artistiques, lecture, théâtre et projets avec les acteurs culturels du territoire (Act'enciel à Peyrolles en Provence). Il permet de renforcer l'ouverture culturelle, la créativité et l'expression de chacun.

Un travail étroit de collaboration entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation est également mis en place. Il vise à améliorer le climat et le bien-être au sein des équipes, tout en renforçant la cohérence et l'efficacité dans la transmission des informations et la mise en œuvre des actions, au service d'un parcours éducatif harmonisé pour l'enfant.

Pôle Enfance 3-11 ans

3-11 ans Objectif pédagogique 1

L'émancipation par l'autonomie et le respect des rythmes

Placer l'enfant au cœur de ses apprentissages signifie, pour notre équipe, transformer chaque moment de temps libre en une opportunité d'agir. Nous privilégions une pédagogie active où l'enfant co-construit ses activités, stimulant ainsi son esprit d'initiative et sa capacité à faire des choix éclairés.

Cette construction de l'autonomie s'adosse impérativement au respect des besoins fondamentaux. Nous garantissons une sécurité physique, affective et morale absolue – vitale pour les 3-6 ans – tout en assurant une vigilance constante quant aux rythmes biologiques et aux besoins fondamentaux, afin que chaque enfant puisse explorer son environnement à son propre tempo et en toute confiance.

Dans notre projet à Peyrolles en Provence, l'autonomie ne se décrète pas : elle s'expérimente. Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, agir sur son environnement et évoluer à son rythme au sein d'un cadre sécurisant et bienveillant. Les objectifs opérationnels suivants constituent la traduction concrète de cette ambition éducative.

Faire de chaque temps d'accueil un espace d'émancipation où l'enfant peut choisir, proposer, expérimenter et prendre des responsabilités à son échelle, grâce à une organisation souple qui s'adapte à ses besoins réels plutôt qu'à un déroulement uniforme de la journée.

Cette approche se traduit par la mise en place d'espaces permanents accessibles en autonomie, de conseils d'enfants, de temps de libre adhésion aux activités et d'aménagements favorisant le respect des rythmes individuels.

3-11 ans Objectif pédagogique 2

La socialisation : un laboratoire de citoyenneté et d'inclusion

Nous faisons de l'ALSH un lieu d'apprentissage du "vivre-ensemble" fondé sur la laïcité, la tolérance et le respect mutuel. Notre projet pédagogique s'engage activement pour une inclusion réelle, grâce à la présence d'un référent handicap au sein de la délégation Ifac et à l'adaptation systématique de nos activités. Dès le plus jeune âge, nous déconstruisons les stéréotypes pour promouvoir une égalité effective entre filles et garçons, tout en encourageant l'expression de l'esprit critique et le débat pacifié lors des temps de regroupement.

De manière opérationnelle, nous mettons en œuvre au sein du centre de loisirs un cadre structuré et inclusif favorisant l'apprentissage concret du vivre-ensemble, en garantissant l'accessibilité de toutes les activités à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap, grâce à la possibilité d'un référent dédié en cas de besoin et selon le degré d'autonomie ainsi qu'à l'adaptation systématique des supports et pratiques pédagogiques.

Nous déployons des actions éducatives régulières visant à promouvoir la laïcité, le respect mutuel et la tolérance, tout en intégrant une démarche active de lutte contre les stéréotypes de genre dès les premières tranches d'âge.

Nous organisons des temps collectifs encadrés permettant le développement de l'expression, de l'écoute et de l'esprit critique des enfants, à travers des dispositifs de débat régulé et de résolution pacifiée des conflits, afin de renforcer durablement les compétences sociales et citoyennes.

3-11 ans Objectif pédagogique 3

L'ancrage territorial : faire de la ville un terrain de jeu, d'éveil, d'engagement

Pour nous, l'ouverture d'esprit passe par la capacité de l'enfant à "lire sa ville". Nous décloisonnons les savoirs en créant des passerelles quotidiennes avec les forces vives de Peyrolles : participation au carnaval avec le comité des fêtes, tenu d'un stand par « le club des 15 lors de la fête des écoles », activités artistiques, sportives avec associations locales (la papoterie, le Taekwondo club et act'en ciel...) et ateliers autour du livre avec la médiathèque, nous aidons l'enfant à forger son sentiment d'appartenance et son identité de citoyen de proximité.

En déclinaison de l'objectif général visant à faire de la ville de Peyrolles-en-Provence un véritable terrain de jeu, d'éveil et d'engagement pour les enfants, plusieurs objectifs opérationnels sont mis en œuvre afin de favoriser leur ancrage territorial et leur ouverture au monde local.

Il s'agit de développer des actions régulières de découverte du territoire permettant aux enfants de mieux connaître et comprendre leur environnement quotidien à travers ses équipements (comme la bibliothèque), ses lieux culturels, sportifs (DOJO, gymnase et city stade) et associatifs.

Cette dynamique repose également sur la structuration de partenariats durables avec les acteurs locaux, notamment les associations, la bibliothèque, le comité des fêtes et les clubs sportifs et culturels, afin de co-construire des projets éducatifs partagés.

Les enfants sont par ailleurs pleinement associés aux événements communaux tels que le carnaval, halloween, les événements sportifs (la course des louveteaux avec Peyrolles Trail Aventure ou une journée « Sport en famille ») ou la fête des écoles, en étant positionnés comme acteurs engagés des temps forts de la vie locale.

Des ateliers en lien avec les ressources du territoire sont proposés de manière régulière, autour de la lecture, du sport, de l'expression artistique et de la culture, afin d'élargir leurs expériences éducatives.

En complément de cet ancrage territorial de proximité à Peyrolles-en-Provence, une ouverture plus large est également recherchée à travers des actions menées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), permettant de développer des projets partenariaux à l'échelle intercommunale et d'enrichir les expériences des enfants par des coopérations avec d'autres structures du territoire.

3-11 ans Objectif pédagogique 4

Santé globale et éco-responsabilité : cultiver l'empathie écologique

Le bien-être de l'enfant est indissociable de son environnement. Conformément au Parcours d'éducation à la Santé du Plan Mercredi, nous éduquons à l'équilibre alimentaire et luttons contre la sédentarité par le plaisir des activités physiques dans les parcs ou les équipements sportifs. Parallèlement, nous développons une "empathie écologique" concrète : au-delà des discours, nous reconnectons l'enfant au vivant via la forêt du Loubatas et la création d'un potager au sein de la cour de l'ACM. En observant la nature et en pratiquant le tri sélectif ou le

"zéro déchet", l'enfant comprend son interdépendance avec son environnement et devient l'acteur de sa préservation.

En déclinaison de l'objectif général visant à promouvoir la santé globale de l'enfant et à développer une véritable empathie écologique, les objectifs opérationnels s'inscrivent dans une démarche éducative concrète, quotidienne et expérientielle.

Il s'agit de mettre en œuvre des actions régulières de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et à l'hygiène de vie, en cohérence avec le Parcours d'Éducation à la Santé du Plan Mercredi, afin de favoriser de bonnes habitudes dès le plus jeune âge.

Une démarche spécifique de **lutte contre le gaspillage alimentaire** est également mise en place en lien étroit avec le prestataire de restauration, notamment à travers la présentation d'un plat témoin en début de self et **l'utilisation de dispositifs de type "jeton petite faim / grande faim", permettant d'ajuster les quantités servies aux besoins réels des enfants et de les sensibiliser concrètement à une consommation responsable.**

Cette dynamique est complétée par le développement d'activités physiques variées, ludiques et accessibles, privilégiant l'usage des espaces extérieurs (parcs, équipements sportifs) afin de lutter contre la sédentarité et de promouvoir le bien-être global de l'enfant.

Un travail spécifique est également engagé autour de la découverte et du respect du vivant, à travers des activités de pleine nature, notamment en lien avec des espaces naturels tels que la forêt du Loubatas, afin de renforcer le lien sensible à l'environnement.

Par ailleurs, la mise en place et l'entretien d'un potager au sein de l'ACM permettent aux enfants de s'impliquer concrètement dans des projets de jardinage éducatif, favorisant l'observation, la patience et la compréhension des cycles naturels.

Enfin, des actions quotidiennes de réduction des déchets, de tri sélectif et de sensibilisation au "zéro déchet" sont intégrées au fonctionnement de la structure afin de développer des comportements éco-responsables durables et de faire de l'enfant un acteur engagé de la préservation de son environnement.

Pôle Jeunesse 11-17 ans

11-17 ans Objectif pédagogique 1

L'émancipation et le développement du pouvoir d'agir

L'ifac place le jeune au cœur de son dispositif pour favoriser son autonomie et son épanouissement personnel :

- Conduire une approche globale centrée sur l'émancipation et l'adaptation permanente aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge.
- Encourager les jeunes à faire des choix, à prendre des initiatives et à gérer l'organisation de leurs vacances pour renforcer leur autonomie.
- Faire de la Maison des Jeunes un lieu d'écoute, d'échanges et de décision par une
- La citoyenneté active et l'engagement collectif
- L'objectif est de former des citoyens responsables et engagés dans la vie de leur commune :
- Développer la responsabilité par des actions d'engagement au profit de la collectivité et des chantiers éducatifs.
- Organiser le dialogue et l'écoute pour favoriser le respect de la diversité, de la laïcité et de l'égalité.
- Valoriser le respect des droits de l'enfant, en s'appuyant notamment sur les actions de type « Place à nos droits ».



11-17 ans Objectif pédagogique 2

L'ancrage territorial et l'ouverture culturelle

L'ifac s'engage à faire découvrir aux jeunes les richesses de leur territoire tout en ouvrant leurs horizons :

- Sensibiliser au patrimoine local, aux métiers d'art et à la culture du territoire à travers des projets artistiques et des rencontres avec des professionnels.
- Développer la préservation de l'environnement et la redécouverte de la nature par des activités en extérieur et des projets de biodiversité.
- Proposer des stages d'initiation variés (robotique, théâtre, multimédia) pour diversifier les centres d'intérêt et susciter des vocations.

11-17 ans Objectif pédagogique 3

L'ancrage territorial : faire de la ville un terrain de jeu, d'éveil, d'engagement

Pour nous, l'ouverture d'esprit passe par la capacité de l'enfant à "lire sa ville". Nous décroisonnons les savoirs en créant des passerelles quotidiennes avec les forces vives de Peyrolles : participation au carnaval avec le comité des fêtes, tenu d'un stand par « le club des 15 lors de la fête des écoles », activités artistiques, sportives avec associations locales (la papoterie, le Taekwendo club et act'en ciel...) et ateliers autour du livre avec la médiathèque, nous aidons l'enfant à forger son sentiment d'appartenance et son identité de citoyen de proximité.

11-17 ans Objectif pédagogique 4

Le bien-être, la prévention et l'inclusion

Garantir un environnement sécurisant et bienveillant pour tous les jeunes :

- Assurer une inclusion réelle et adaptée pour les jeunes en situation de handicap, en luttant contre toute forme de stigmatisation.
- Sensibiliser aux enjeux de santé (équilibre alimentaire) et aux conduites à risques (addictions, harcèlement) via des ateliers dédiés, en partenariat (ex. LVP).
- Privilégier les mixités sexuelles, sociales et culturelles pour construire un tissu relationnel riche et solidaire.



Notre progression pédagogique annuelle

3 - 11
ANS

 CYCLE 1 SEPT-OCT	Objectif pédagogique 1 : Développer l'autonomie et la curiosité à travers le livre et la lecture	LECTURE LE LIVRE	- Jeux de connaissance / la place de chacun dans le centre / appropriation du centre pour les tous petits - Donner le goût des livres et développer le plaisir de raconter. - Découvrir différents types d'albums (contes, histoires, imagiers, livres sans texte...). - Développer le langage, l'écoute et l'expression orale. - Stimuler l'imaginaire à travers les personnages, les décors et les histoires. - Favoriser la créativité autour de la création d'histoires et d'objets liés au livre.
	VACANCES OCT	HALLOWEEN	- Fil rouge : Les enfants deviennent des « petits explorateurs du monde fantastique » et partent à la découverte d'un village imaginaire peuplé de créatures amusantes (fantômes farceurs, sorcières gentilles, monstres rigolos...)
 CYCLE 2 NOV-DEC	Objectif pédagogique 4 : Promouvoir la santé globale de l'enfant	LA SANTE	- Actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et à l'hygiène de vie, en cohérence avec le Parcours d'Éducation à la Santé du Plan Mercredi / Développement d'activités physiques variées, ludiques et accessibles, privilégiant l'usage des espaces extérieurs (parcs, équipements sportifs) afin de lutter contre la sédentarité et promouvoir le bien-être global de l'enfant. - Actions éducatives visant à promouvoir la laïcité, le respect mutuel et la tolérance, tout en intégrant une démarche active de lutte contre les stéréotypes de genre
	Objectif pédagogique 2 : La socialisation : un laboratoire de citoyenneté et d'inclusion	LE PARTAGE INTERGENERATIONNEL LES DIFFERENCES	- faire comprendre que chacun est unique, a ses forces, ses goûts et ses besoins, et que cette diversité est une richesse - Tous différents, tous pareils / Les goûts et les couleurs / Dans la peau de l'autre (handicap) / Les super-pouvoirs de chacun
VACANCES FEV	Découverte du monde	LES 4 ELEMENTS	- Ce qui vit et ce qui coule (la terre et l'eau)/ L'Eau : découvrir un élément en mouvement / Les éléments invisibles et ceux qui nous éclairent (l'air et le feu)
 CYCLE 4 MARS-AVRIL	Objectif pédagogique 1 : Explorer, créer et expérimenter à travers les arts et les sciences	LES ARTS LES SCIENCES	- Les couleurs en laboratoire / La lumière et les illusions d'optique / Les matières qui se transforment / L'art en mouvement / Le son et les vibrations / Art nature et sciences
	VACANCES AVRIL	LES ANIMAUX	- Découverte des animaux (sortie : zoo la Barben)
 CYCLE 5 MAI-JUIN	Objectif pédagogique 4 : éco-responsabilité : cultiver l'empathie écologique	NATURE DEVELOPPMENT DURABLE	- Mise en place et l'entretien d'un potager au sein de l'ACM permettant aux enfants de s'impliquer concrètement dans des projets de jardinage éducatif, favorisant l'observation, la patience et la compréhension des cycles naturels
	VACANCES ETE	SUMMER CAMP	- Theme : les couleurs Les transports

La progression pédagogique au service d'un parcours éducatif, citoyen et culturel

La programmation annuelle de l'accueil de loisirs a été construite comme un véritable parcours éducatif permettant à l'enfant de grandir progressivement, de développer ses connaissances, sa curiosité et son ouverture sur le monde.

🔍 Je découvre → ❤️ Je prends soin de moi → 🤝 Je vais vers les autres → 💡 Je comprends et je crée
→ 🌍 J'agis pour mon monde

Afin de donner davantage de sens à cette programmation, un projet fédérateur intitulé « Les mots ouvrent les portes des métiers » accompagnera l'ensemble de l'année.

En lien avec les thèmes abordés, les enfants partiront à la rencontre des femmes et des hommes qui font vivre notre territoire et découvriront la diversité des métiers qui participent au quotidien de chacun.

Chaque période permettra ainsi d'explorer des professions en lien avec les thématiques travaillées : métiers de la culture et de l'éducation, de la santé, du lien social, de la recherche, de la création, de l'environnement ou encore des services publics. Ces rencontres donneront du sens aux apprentissages, valoriseront la lecture, l'écriture, l'expression orale et permettront aux enfants de mieux comprendre le rôle de chacun dans la société.

Ainsi la programmation de chaque période de l'année s'appuie sur une thématique forte en lien avec les objectifs du projet pédagogique tout en étant enrichie par le projet fil conducteur « **Les mots ouvrent les portes des métiers** ».



Période de Septembre à Octobre : Le livre et la lecture

Chapitre 1 : « Je découvre mon environnement »

Cette première période leur permettra de découvrir leur environnement proche, le plaisir de lire, de raconter et de communiquer, tout en rencontrant des professionnels de la culture, de l'éducation et de la vie publique tels que les bibliothécaires, enseignants, élus ou journalistes grâce au projet fil conducteur de l'année « **Les mots ouvrent les portes des métiers** ». Les enfants développent leur curiosité, leur autonomie et leur capacité à observer le monde qui les entoure.

Symbole : la loupe 🔍



Période de novembre à décembre : La santé

Chapitre 2 : « Je prends soin de moi »

Le thème de la **santé et du bien-être** invitera les enfants à mieux comprendre leur corps, leurs émotions et les habitudes favorisant une bonne hygiène de vie, notamment l'alimentation.

Cette période sera l'occasion de découvrir les métiers du soin, de la prévention et de la sécurité tels que les infirmiers, pharmaciens, sapeurs-pompiers, secouristes ou gendarmes.

Symbole : le cœur ❤️



Période de janvier à février : Partage, intergénérationnel et différences

Chapitre 3 : « Je vais vers les autres »

Le projet s'orientera vers le **partage, l'intergénérationnel et la découverte des différences**.

Les actions menées permettront d'aborder le respect, l'inclusion, la coopération et la citoyenneté.

Grâce au projet fil conducteur de l'année « **Les mots ouvrent les portes des métiers** », les enfants rencontreront des professionnels et bénévoles engagés dans l'accompagnement des personnes et le lien social : AESH, travailleurs sociaux, professionnels du handicap, associations ou acteurs de la solidarité.

Symbole : les mains qui se rejoignent 🤝



Période de mars à avril : Arts et sciences

Chapitre 4 : « Je comprends et je crée »

Les **arts et les sciences** seront mis à l'honneur afin de développer l'expérimentation, la créativité et l'esprit critique.

Grâce au projet fil conducteur de l'année « **Les mots ouvrent les portes des métiers** », les enfants découvriront alors les métiers de la recherche, de l'innovation, de la technique et de la création artistique à travers des rencontres avec des scientifiques, ingénieurs, artisans, artistes ou techniciens.

Symbole : l'ampoule 💡



Période de mai à juin : Nature et développement durable

Chapitre 5 : « J'agis pour mon monde »

La thématique **nature et développement durable** permettra aux enfants de mieux comprendre les enjeux environnementaux et leur rôle dans la préservation de leur territoire.

Grâce au projet fil conducteur de l'année « **Les mots ouvrent les portes des métiers** », les métiers liés à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et à la biodiversité seront particulièrement valorisés à travers la rencontre de gardes forestiers, jardiniers, agriculteurs ou autres acteurs engagés dans la transition écologique.

Symbole : la planète 🌍

Afin de donner une visibilité permanente à ce projet, un **livre géant des métiers** sera installé dans le hall d'accueil. Tout au long de l'année, les enfants l'enrichiront de leurs découvertes, interviews, reportages, dessins, photographies et témoignages recueillis lors des rencontres. Véritable exposition évolutive, ce livre permettra aux familles de suivre l'avancée du projet en tournant les pages au fil des nouveaux chapitres et des métiers explorés.

À travers cette programmation et ce fil rouge annuel, l'accueil de loisirs souhaite donner du sens aux apprentissages, développer la curiosité des enfants, renforcer leur connaissance du territoire et leur permettre de mieux comprendre la place et le rôle de chacun dans la société



Les relations

Les relations enfant/enfant

Les relations entre enfants constituent le socle du vivre-ensemble et un levier majeur de socialisation.

Le projet pédagogique vise à dépasser une simple logique de cohabitation pour favoriser la construction d'une véritable culture de coopération entre pairs.

Les temps de vie collective sont pensés comme des espaces d'expérimentation sociale où l'entraide, la résolution de conflits et la participation active sont encouragées.

L'équipe accompagne les enfants dans l'acquisition de compétences psychosociales essentielles (écoute, respect, coopération, gestion des émotions), en valorisant les initiatives collectives, les projets de groupe et les dynamiques d'entraide. L'objectif est de faire de chaque interaction une opportunité d'apprentissage du vivre-ensemble.



Les relations adultes/enfants

Les relations entre adultes et enfants reposent sur une posture professionnelle structurante, bienveillante et contenant. L'adulte est à la fois repère sécurisant, facilitateur d'autonomie et médiateur des relations. Le projet privilégie une approche éducative fondée sur la qualité de la présence adulte, la stabilité des postures et la cohérence des réponses apportées aux enfants. Il s'agit de construire une relation éducative de confiance, favorisant l'expression de l'enfant, son implication dans les activités et le développement de son autonomie, tout en garantissant un cadre clair et sécurisant. Cette relation est pensée comme un levier d'émancipation progressive et non comme une relation de simple encadrement.



Les relations adultes/adultes

Les relations entre professionnels constituent un facteur déterminant de la qualité éducative proposée aux enfants.

Notre projet pédagogique affirme une culture de coopération active entre les équipes d'animation, les équipes enseignantes et les partenaires du territoire.

Cette dynamique repose sur une communication fluide, des temps de régulation identifiés et une logique de co-construction des pratiques. L'enjeu est de dépasser une organisation cloisonnée pour installer une véritable intelligence collective au service de la continuité éducative. Nous considérons que la qualité du climat de travail, la reconnaissance des rôles de chacun et la capacité à travailler en transversalité sont des conditions essentielles de réussite de tout projet.



Les relations aux familles

Les parents occupent une place centrale dans notre projet éducatif, dans une logique affirmée de coéducation et de continuité entre les différents temps de vie de l'enfant. Nous considérons que la qualité de l'accueil ne peut être pleinement garantie sans une association réelle, régulière et structurée des familles à la vie des accueils.

Dans cette perspective, chaque équipe veille à instaurer une relation de confiance fondée sur un accueil attentif, écoutées, accompagnées et, lorsque cela est pertinent, associées aux projets et aux dynamiques mises en place sur les structures.

Cette volonté de co-construction se traduit par une démarche participative structurée de recueil de l'avis des familles. Dans le cadre de la démarche qualité IFAC, des enquêtes de satisfaction sont régulièrement déployées



afin d'évaluer la perception des familles, d'identifier leurs attentes et d'ajuster en continu les pratiques professionnelles. **Cette démarche est complétée par des temps d'échanges et de consultation autour de projets structurants**, tels que le réaménagement de la cour d'école, pour lequel les parents sont sollicités afin de contribuer à la réflexion éducative et à l'évolution des espaces.

Au-delà de ces dispositifs formalisés, nous affirmons le principe selon lequel les parents doivent être pleinement acteurs du projet éducatif, afin de renforcer la continuité éducative entre la famille, l'école et les accueils de loisirs.

L'information des familles constitue également un axe essentiel de notre action. En complément des échanges quotidiens, des outils de communication adaptés, accessibles et réactifs sont mobilisés afin de garantir une information claire et régulière sur la vie des accueils et les activités proposées aux enfants. À ce titre, un groupe privé Facebook, créé en juin 2021 et rassemblant aujourd'hui près de 300 membres, permet de partager les temps forts du centre, les projets menés et les informations utiles aux familles.

Par ailleurs, **un site dédié aux accueils de loisirs permet aux familles** d'accéder à l'ensemble des informations relatives aux inscriptions, aux activités et au fonctionnement des structures, renforçant ainsi la lisibilité et la fluidité de la relation administrative.

Enfin, la qualité de la relation avec les familles repose sur une présence quotidienne sur le terrain. **Des animateurs référents assurent un lien direct lors des temps d'accueil du matin et du soir, garantissant une transmission fluide des informations et une écoute attentive des besoins des parents.** Cette organisation favorise une relation de proximité, essentielle à la construction d'un climat de confiance durable.

Ainsi, la place des familles dans notre projet ne se limite pas à un rôle d'usagers informés, mais s'inscrit dans une véritable dynamique de participation, de dialogue et de co-construction au service de la réussite éducative de chaque enfant.

Prévention et lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes

Au sein de notre structure, notre priorité absolue est de garantir la sécurité physique et morale de chaque enfant. Notre engagement s'inscrit directement dans le projet éducatif de l'Ifac, qui place l'émancipation, l'inclusion et le respect de l'individu au cœur de son action. Pour transformer ces valeurs en réalité quotidienne, nous appliquons une politique de tolérance zéro : aucun propos ou comportement sexiste ou sexuel n'est toléré dans notre accueil.

Pour construire une culture de vigilance partagée, nous avons mobilisé l'ensemble de notre équipe autour des outils nationaux Selma. Ce travail collectif nous permet de mieux repérer les signaux d'alerte, de déconstruire les stéréotypes de genre et d'agir avec professionnalisme face à tout risque de mise sous emprise.

Nous structurons notre action autour de trois leviers complémentaires :

1. Rigueur administrative et contrôle de l'honorabilité

- Déclarations officielles : nous déclarons chaque membre de l'équipe sur la téléprocédure de l'État (TAM). C'est la garantie que tous nos encadrants font l'objet d'un contrôle systématique de leur honorabilité par les services préfectoraux.
- Vérification des antécédents : 100 % de nos personnels sont contrôlés via le casier judiciaire national et le fichier national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV).

2. Formation et sensibilisation des équipes

- Culture professionnelle : nous organisons des temps de sensibilisation réguliers pour identifier les situations à risque et adopter une posture de "juste distance" professionnelle.
- Responsabilité collective : chaque animateur s'engage à respecter les principes de protection de l'enfance et à nous alerter au moindre doute sur le comportement d'un collègue.

3. Organisation sécurisante et éducation des publics

- Gestion des espaces : nous appliquons des règles strictes pour protéger l'intimité des enfants dans les lieux sensibles (douches, sanitaires, dortoirs). Aucun adulte ne doit rester seul avec un enfant dans un lieu fermé sans en informer l'équipe.
- Éducation au consentement : conformément à nos missions, nous apprenons aux enfants qu'ils sont maîtres de leur corps. Nous leur enseignons que « seul un oui est un oui » et que le refus est définitif.

Réagir et signaler pour protéger Si une situation préoccupante nous est rapportée, notre priorité est l'accueil de la parole de la victime ("Nous te croyons", "Tu n'y es pour rien"). Nous nous engageons à transmettre sans délai tout signalement aux autorités administratives (SDJES) et judiciaires (Procureur). Les familles peuvent également s'appuyer sur les services d'urgence : le 119 (Allô Enfance en danger) ou le 17.

Nos engagements spécifiques afin de garantir un environnement sécurisant pour tous les enfants accueillis ont été décidés en réunion d'équipe à la suite du visionnage du film SELMA. Chaque membre de l'équipe s'engage à respecter les règles suivantes :

Être vigilant dans les moments du quotidien

- Ne jamais rester seul avec un enfant dans une pièce fermée sans que l'équipe en soit informée.
- Lorsque c'est possible, privilégier les espaces où d'autres adultes peuvent voir ou entendre ce qui se passe.
- Si un temps seul à seul avec un enfant est nécessaire (discussion, soin, accompagnement...), prévenir un collègue.
- Laisser la porte entrouverte lors d'un entretien ou d'un soin individuel, sauf contrainte particulière liée à la sécurité ou à l'intimité de l'enfant.

Aux toilettes, dans les vestiaires ou au dortoir

- Ne pas utiliser son téléphone portable lorsque l'on accompagne un enfant aux toilettes ou dans tout autre espace sensible.
- Respecter l'intimité des enfants et intervenir uniquement lorsque cela est nécessaire.
- Favoriser l'autonomie des enfants selon leur âge.
- Éviter de rester seul avec un enfant dans les sanitaires, les vestiaires ou le dortoir.

Lors des soins ou de l'aide à l'enfant

- Prévenir un collègue lorsqu'un soin doit être réalisé seul avec un enfant.
- Réaliser les soins dans un lieu connu et accessible aux autres membres de l'équipe.
- Ne jamais effectuer de geste qui ne serait pas justifié par les besoins de l'enfant.
- En cas de doute sur une situation, demander conseil à la direction.

Adopter une posture professionnelle

- Garder une juste distance dans la relation avec les enfants.
- Ne pas avoir de comportement ou de propos déplacés, même sous forme d'humour.
- Respecter les émotions, les limites et la parole des enfants.
- Ne jamais demander à un enfant de garder un secret.
- Demander l'accord de l'enfant avant tout contact physique qui n'est pas nécessaire à sa sécurité ou à ses soins.

Utilisation du téléphone et des réseaux sociaux

- Limiter l'utilisation du téléphone personnel pendant le temps de travail.
- Ne jamais prendre de photos ou de vidéos d'enfants avec son téléphone personnel.
- Ne pas communiquer avec les enfants via les réseaux sociaux, les messageries ou son numéro personnel.

Règle essentielle : lorsqu'une situation peut être interprétée de plusieurs façons, choisir toujours l'organisation la plus transparente et la plus sécurisante, pour protéger à la fois l'enfant et l'animateur.

Le fonctionnement de la vie quotidienne

Journée type

Pôle Enfance 3-5 ans

Heures	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 9h30	- Accueil des enfants - Temps libre animé : intérieur & extérieur	- Préparation des activités de la journée - Jouer avec les enfants - Être force de proposition
9h30 10h	- Appel des enfants et comptage - Regroupement et rituels (danse, chants) - Sensibilisation – Imaginaire – Temps forum / météo du jour	- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...) - Sensibilisation - Imaginaire
10h00 11h00	- Temps d'activité pour les maternelles - 3 ateliers: tournant qui se décompose en 3 temps de 20 min: création + sportifs + d'expression (à forte valeurs éducatives, conformément au plan mercredi)	- Techniques de menée d'activité: Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants accompagnés par un animateur
11h15 12h10	- Hygiène (lavage des mains) - Temps de repas pour les maternelles	- 1 animateur par table d'enfants - Convivialité, sensibilisation gaspillage, rangement du plateau - C'est un moment d'échange et de partage où les mots et les mets s'invitent aux bouches. - Les enfants sont invités à goûter les aliments qui leur sont proposées sans être forcé.
12h10 13h15	- Temps d'hygiène après le repas - Temps libre en extérieur	- En extérieur des jeux géants adaptés à leur âge sont mis à la disposition des enfants - Une salle reste ouverte avec un animateur à l'intérieur qui met à disposition des enfants des jeux de sociétés, des puzzles, des coloriages... - Mise à disposition des enfants : Des cerceaux, des ballons, des trottinettes, des craies.
13h30 14h30	- Temps calme + temps libre - Rangement et préparation de l'activité pour l'après midi	- Le temps de l'histoire, un animateur raconte une histoire aux enfants. - Mettre à disposition des livres en bon état et renouvelés périodiquement - Installer une table à dessin - Proposer une autre alternative d'atelier calme et encadré, exemple : atelier perles ou pâte à modeler.
13h15 15h30	- Temps de sieste pour les petites sections et les enfants qui le souhaite	- Passage aux toilettes - Petite lecture avant de se reposer
14h30 16h	- Regroupement avec rituels (chants, danses) - Grand jeu type ALSH (jeu sportif, jeu de piste, chasse au trésor, défis, ...) - Ou activité créative	- Techniques de menée d'activité : - Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants
16h 16h30	- Hygiène (lavage des mains) - Temps de parole - Goûter	- Conseil d'enfants / forum / météo de la journée
16h30 18h	- Temps libre animé: intérieur & extérieur - Fermeture de l'Accueil	- Jouer avec les enfants - Être force de proposition - Laisser la salle rangée et libérée en prévision du ménage

Pôle Enfance 6--11 ans

Heures	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 9h30	- Accueil des enfants - Temps libre animé : intérieur & extérieur	- Préparation des activités de la journée - Jouer avec les enfants - Être force de proposition
9h30 10h	- Appel des enfants et comptage - Regroupement et rituels (danse, chants) - Sensibilisation – Imaginaire – Temps forum / météo du jour	- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...) - Sensibilisation - Imaginaire
10h 11h30	- Temps d'activités du matin pour les élémentaires: - 3 ateliers: de création + sportifs + d'expression (à forte valeurs éducatives, conformément au plan mercredi)	- Techniques de menée d'activité: - Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants accompagnés par un animateur
11h30 12h15	- Temps libre en intérieur et en extérieur	- En extérieur des jeux géants adaptés à leur âge sont mis à la disposition des enfants - Une salle reste ouverte avec un animateur à l'intérieur qui met à disposition des enfants des jeux de sociétés, des scoobidous, coloriages... - Mise à disposition des enfants : Des cerceaux, des ballons, des trotinettes, des craies.
12h15 13h00	- Repas à la cantine	- 1 animateur par table d'enfants - Convivialité, sensibilisation gaspillage, rangement du plateau
13h00 13h45	- Temps libre à l'extérieur	- En extérieur des jeux géants adaptés à leur âge sont mis à la disposition des enfants - Mise à disposition des enfants : Des cerceaux, des ballons, des trotinettes, des craies.
13h15 14h30	- Temps calme + temps libre	- Mettre à disposition livres en bon état et renouvelés périodiquement - Installer une table de création : coloriage, ciseau, colle, feutres - Proposer une autre alternative d'atelier calme et encadré, exemple : atelier perles /scoubidoo - Boîte créative
14h30 16h	- Regroupement avec rituels (chants, danses) - Grand jeu type ALSH (jeu sportif, jeu de piste, chasse au trésor, défis, ...) - + activité relax Développement personnel « Be You ! » - Ou activité Projet « je m'engage ! »	- Techniques de menée d'activité : - Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants
16h 16h30	- Hygiène (lavage des mains) - Temps de parole - Goûter	- Conseil d'enfants / forum / « le journal du centre »
16h30 18h	- Temps libre animé: intérieur & extérieur - Fermeture de l'Accueil	- Jouer avec les enfants - Être force de proposition - Laisser la salle rangée et libérée en prévision du ménage

Les temps d'accueils et de désaccueils.

Les temps d'accueil et de départ constituent des moments privilégiés d'échange entre les familles et l'équipe d'animation. Ils sont assurés en priorité par l'animateur référent du groupe, qui veille à l'identification des personnes autorisées à récupérer l'enfant, au pointage des présences sur le logiciel Arpège et à la transmission des informations utiles concernant le déroulement de la journée. Il informe également les familles des éventuelles sorties, projets ou équipements nécessaires pour les jours suivants. Ces temps permettent d'assurer une continuité éducative entre la famille et l'ACM, de recueillir les informations importantes relatives au bien-être de l'enfant et de garantir sa sécurité.

Afin de garantir la sécurité des enfants et le bon fonctionnement de la structure, les familles ne sont pas autorisées à pénétrer dans les locaux lors des arrivées et des départs, sauf dans le cadre d'événements ou de temps spécifiques organisés avec leur participation.

Les enfants sont confiés et récupérés auprès de l'animateur chargé de l'accueil.

Seul l'animateur assurant ce temps d'accueil ou de départ est habilité à transmettre aux familles les informations relatives à la journée de l'enfant, après échange avec l'équipe si nécessaire.

Enfin, les membres de l'équipe d'animation sont tenus à une obligation de discrétion professionnelle, de confidentialité et de réserve ; aucune information concernant les enfants, les familles ou le fonctionnement de la structure ne doit être communiquée en dehors du cadre professionnel.

L'utilisation des sanitaires

L'utilisation des sanitaires au sein du centre de loisirs de Peyrolles en Provence pensée comme un véritable support éducatif, au service de l'acquisition progressive de l'autonomie, du respect de l'intimité et des règles de vie collective. L'organisation est différenciée selon les âges afin de garantir à la fois sécurité, apprentissage et responsabilisation.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, l'accès aux sanitaires s'inscrit dans un accompagnement éducatif bienveillant, fondé sur la verbalisation et la guidance. L'animateur ne systématise pas l'aide directe mais privilégie un accompagnement par la voix, en encourageant l'enfant à réaliser seul les gestes d'hygiène lorsque cela est possible. Par principe de sécurité et de protection, aucun adulte n'est amené à se retrouver seul avec un enfant dans les sanitaires, garantissant ainsi un cadre collectif sécurisé. Des repères visuels simples et des affichettes illustrées soutiennent l'apprentissage des routines (passage aux toilettes, lavage des mains, respect de l'espace commun).

Pour les enfants de 6 à 11 ans, l'objectif est de consolider l'autonomie dans l'usage des sanitaires. L'accès est libre dans un cadre régulé, avec une présence adulte discrète mais disponible. L'organisation peut être mixte ou non mixte selon les temps de la journée et la configuration des groupes, dans le respect du confort et de la pudeur de chacun. Les enfants sont progressivement responsabilisés sur le maintien de la propreté des lieux et le respect des équipements, à travers des rappels éducatifs et des supports de sensibilisation affichés dans les espaces sanitaires.

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, l'accès aux sanitaires adultes séparés s'inscrit dans une logique d'autonomie pleinement assumée et de respect de l'intimité. Les adolescents utilisent ces espaces sans accompagnement systématique, l'équipe restant toutefois disponible en cas de besoin. La non-mixité est privilégiée afin de garantir le confort et le respect des codes sociaux propres à cette tranche d'âge. Une attention particulière est portée à la responsabilisation collective concernant la propreté et le respect des lieux, soutenue par des messages de sensibilisation adaptés, sobres et non infantilisants.

Ainsi, les sanitaires deviennent un espace éducatif structurant, contribuant à l'apprentissage progressif de l'autonomie, du respect de soi et des autres, dans un cadre sécurisé et adapté à chaque âge.



Les transports.

Les transports constituent un temps éducatif à part entière et non un simple déplacement. **Ils sont pensés comme des moments favorisant l'autonomie, le respect des règles collectives, la sécurité et la découverte du territoire.** Chaque déplacement fait l'objet d'une préparation adaptée à l'âge des participants et d'un encadrement garantissant à la fois la sécurité physique des enfants et la qualité de la vie de groupe.



Pour les enfants de 3 à 5 ans, les trajets sont organisés de manière à offrir un cadre rassurant et sécurisant. Les animateurs accompagnent les enfants dans la compréhension des règles de déplacement, qu'il s'agisse de la montée dans le véhicule, du port de la ceinture de sécurité ou de l'attitude attendue pendant le trajet. Les consignes sont formulées de manière simple et répétées autant que nécessaire. Les déplacements sont également l'occasion de développer les premiers repères spatiaux et de préparer les enfants à l'activité ou au lieu qu'ils vont découvrir.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, les transports deviennent progressivement un support d'apprentissage de la responsabilité individuelle et collective. Les enfants sont associés aux temps de préparation des sorties, participent à la gestion de leurs effets personnels et sont sensibilisés aux comportements favorisant la sécurité et le confort de tous. L'équipe d'animation veille à instaurer un climat serein et respectueux durant les trajets, en faisant du déplacement un prolongement du projet pédagogique.

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, les transports constituent un levier supplémentaire d'autonomisation. La structure dispose d'un minibus de 7 places permettant d'organiser des sorties en petits groupes, adaptées aux projets spécifiques du secteur jeunesse. Ce mode de transport favorise la souplesse d'organisation. Les adolescents sont associés à l'organisation des déplacements, à la gestion des horaires et au respect du matériel mis à disposition, dans une logique de confiance et de responsabilisation.

Pour les séjours, les sorties de grande ampleur ou les déplacements nécessitant une capacité d'accueil plus importante, la structure fait appel à des sociétés de transport spécialisées, garantissant des conditions optimales de sécurité et de confort. Le choix de prestataires professionnels permet d'assurer la conformité réglementaire des déplacements tout en offrant aux enfants et aux jeunes un cadre adapté à la nature des activités proposées.

Au-delà de leur dimension logistique, les transports sont ainsi intégrés à notre démarche éducative comme des temps de vie collective favorisant l'apprentissage des règles communes, le respect des autres et l'ouverture vers de nouveaux environnements.

Les temps de repos

Au sein de notre projet pédagogique, les temps de repos ne sont pas considérés comme de simples temps de transition mais comme de **véritables espaces de récupération physique, émotionnelle et cognitive**. Dans un quotidien souvent riche en sollicitations, nous accordons une attention particulière à ces moments qui permettent à chaque enfant et à chaque jeune de ralentir, de se recentrer et de retrouver sa disponibilité pour les activités à venir.



Pour les plus jeunes, la sieste constitue un besoin physiologique fondamental qui participe pleinement à leur développement et à leur bien-être. Elle s'inscrit dans un rituel rassurant et stable, construit en lien avec les habitudes de l'enfant. **Dès l'accueil du matin, les doudous sont déposés dans l'espace dédié au repos.** Ce temps est accompagné par une verbalisation positive de l'adulte : « ton doudou va se reposer et il sera prêt à te retrouver pour la sieste ». **Ce rituel favorise la séparation, sécurise l'enfant et lui permet d'anticiper sereinement le moment du coucher.** Chaque enfant bénéficie d'un couchage individuel identifié, dans un environnement calme et propice à l'endormissement. L'équipe veille au respect du rythme de chacun, sans réveil systématique, afin de répondre aux besoins réels de récupération.

Après le repas, un temps calme est organisé au sein de chaque section afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des différents âges. Loin d'un modèle unique imposé à tous, nous proposons un environnement apaisant offrant à chacun la possibilité de trouver la forme de repos qui lui convient.

L'aménagement des espaces contribue pleinement à cette démarche. Une ambiance sereine est créée grâce à une lumière adaptée, une musique douce ou des supports sonores (la fabrique à histoires, Lunii) favorisant l'apaisement. Des tapis au sol, coussins et espaces cocooning permettent aux enfants qui en ressentent le besoin de s'allonger, de s'isoler temporairement ou simplement de profiter d'un moment de calme.

Différents supports favorisant la détente sont mis à disposition : coloriages, lecture libre, casques audio permettant l'écoute d'histoires ou de contenus adaptés à l'âge des enfants, ainsi que des outils sensoriels tels que les « fidgets » ou objets de manipulation douce. Ces dispositifs répondent à la diversité des besoins de régulation émotionnelle et d'attention, tout en offrant à chacun des moyens adaptés pour relâcher les tensions accumulées.

L'équipe d'animation adopte une posture d'observation et d'accompagnement individualisé. Les animateurs veillent au respect du rythme de chacun, sans imposer le sommeil ou l'inactivité, tout en garantissant une atmosphère propice au calme collectif. Une attention particulière est portée au respect de l'espace personnel de chaque enfant afin que ce temps soit vécu comme un moment choisi et sécurisant.

Pour les adolescents, cette logique de ressourcement est également privilégiée à travers des espaces et des modalités plus adaptées à leurs besoins : temps d'échange informel, lecture, écoute musicale, détente libre ou activités calmes permettant une véritable coupure dans le rythme de la journée.

Cette approche différenciante du temps de repos s'inscrit dans une conception globale du bien-être de l'enfant et du jeune. Elle vise à leur offrir un temps de « recharge » essentiel, favorisant la disponibilité, la concentration, la qualité des relations et le plaisir de participer pleinement aux activités proposées tout au long de la journée.

Les temps de repas et goûters

Les temps de repas et de goûter : des moments éducatifs de partage, d'autonomie et de responsabilité

Au sein de notre projet pédagogique, les temps de repas et de goûter sont considérés comme de véritables temps éducatifs. Ils participent à l'apprentissage du vivre-ensemble, au développement de l'autonomie, à l'éducation à la santé et à la sensibilisation au développement durable. Chaque organisation est pensée pour être adaptée à l'âge des enfants et aux besoins spécifiques de chaque public.

Afin de garantir des conditions de repas sereines et adaptées aux rythmes des enfants, deux services distincts sont organisés pour les groupes des 3-5 ans et des 6-11 ans. Cette organisation permet à chacun de bénéficier d'un temps de restauration plus calme, favorisant les échanges, l'accompagnement éducatif et le respect des besoins de chaque tranche d'âge.

Pour les enfants de 3 ans, le repas constitue un véritable temps d'apprentissage du quotidien. Les enfants sont servis à table par les adultes afin de créer un cadre rassurant et de favoriser des repas à leur rythme. Les animateurs accompagnent les enfants dans la découverte des aliments, l'utilisation des couverts, l'apprentissage des règles de vie à table et l'expression de leurs goûts. L'objectif est de développer progressivement leur autonomie tout en respectant leur rythme de développement.

Pour les enfants de 4 à 11 ans, les repas sont organisés sous forme de self-service. Ce fonctionnement répond à une volonté éducative forte : permettre aux enfants de devenir acteurs de leur repas en effectuant eux-mêmes leurs choix, en gérant leur plateau et en apprenant à adapter les quantités à leur appétit. Les animateurs accompagnent cette montée en autonomie tout en restant disponibles pour conseiller et encourager les bonnes pratiques alimentaires.

Les adolescents de 11 à 17 ans apportent leur propre repas, conformément à l'organisation mise en place pour le secteur jeunesse. Ce temps constitue un moment privilégié de convivialité et d'échanges entre pairs, tout en favorisant leur responsabilisation dans la gestion de leur alimentation et de leur organisation personnelle.

Une attention particulière est portée à la lutte contre le gaspillage alimentaire. En lien avec le prestataire de restauration, un plat témoin est présenté en début de service afin que les enfants puissent visualiser les portions et les plats proposés. Un système de « jetons petite faim / grande faim » permet d'adapter les quantités servies aux besoins réels de chacun et de limiter les restes alimentaires.

Cette démarche se poursuit au moment du débarrassage. Les enfants sont pleinement acteurs du tri grâce à la mise en place d'une table de tri pédagogique leur permettant de séparer les différents déchets de manière autonome. Les biodéchets sont ensuite valorisés par un compost alimenté avec la participation des enfants. Cette organisation permet de rendre concrètes les notions de réduction des déchets, de recyclage et de préservation des ressources, en cohérence avec les objectifs d'éducation au développement durable portés par la structure.

Le goûter constitue quant à lui un temps de respiration dans la journée. Organisé dans une ambiance conviviale, souvent en extérieur lorsque les conditions le permettent, il favorise les échanges informels et permet aux enfants de reprendre de l'énergie avant les activités de fin de journée. Il est également l'occasion de sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée à travers des propositions adaptées et variées.

Ainsi, les temps de repas et de goûter dépassent largement leur fonction alimentaire. Ils deviennent des espaces d'apprentissage concrets où les enfants expérimentent l'autonomie, la citoyenneté du quotidien, le respect des autres et l'engagement éco-responsable à travers des gestes simples mais porteurs de sens.



Les temps libres et informels

Les temps libres informels : des espaces d'expérimentation, de choix et de socialisation

Dans notre projet pédagogique, les temps libres informels ne sont pas pensés comme des moments « d'attente » entre deux activités, mais comme de véritables espaces éducatifs favorisant l'initiative, l'autonomie et la créativité. Ils permettent à chaque enfant de choisir, d'explorer, de s'associer aux autres ou de s'isoler selon ses besoins, dans un cadre structuré mais ouvert.

Ces temps sont organisés autour de pôles d'animation en jeux libres, pensés comme des espaces identifiés et évolutifs au sein de la structure. Le pôle créatif permet aux enfants de manipuler, fabriquer, dessiner et inventer librement, en développant leur imagination et leur expression personnelle. Le pôle d'imitation (jeux symboliques) favorise la mise en scène du quotidien et l'exploration des rôles sociaux à travers des espaces type « coin cuisine », « coin maison » ou scénarios construits par les enfants eux-mêmes.

Un coin bibliothèque est également mis à disposition, offrant un espace calme et autonome autour du livre, de l'image et de la découverte de récits. Il permet de développer le plaisir de lire, la concentration et l'accès libre à la culture. En parallèle, un pôle jeux de société en libre accès favorise les interactions entre pairs, l'apprentissage des règles, la coopération et la gestion des émotions dans le jeu.

L'organisation de ces espaces repose sur une pédagogie de la liberté encadrée : les enfants choisissent leur activité, leur durée d'engagement et leurs partenaires de jeu, tandis que l'équipe d'animation observe, accompagne et soutient les dynamiques sans les diriger systématiquement. Cette posture permet de valoriser l'initiative, de renforcer la confiance en soi et de développer les compétences sociales dans des situations spontanées.

Dans cette logique d'ouverture, les enfants disposent également du choix d'accéder aux espaces extérieurs à tout moment des temps libres. Cour, préau et espaces extérieurs deviennent ainsi des prolongements naturels des pôles intérieurs, permettant de varier les expériences, de répondre aux besoins de mouvement ou au contraire de calme, et de favoriser le contact avec l'environnement.

Ces temps libres deviennent ainsi de véritables laboratoires du vivre-ensemble, où l'enfant expérimente, négocie, crée et se construit en interaction avec les autres, dans un environnement riche, structuré et stimulant.

La posture de l'animateur

Durant les temps libres, l'animateur reste pleinement acteur de la démarche éducative. Son rôle n'est pas d'occuper systématiquement les enfants, mais de créer un environnement favorable à leur développement.

Il observe les dynamiques de groupe, repère les enfants isolés ou en difficulté, accompagne les initiatives, régule les conflits si nécessaire et veille à ce que chacun trouve sa place dans le groupe. Il sait intervenir lorsque cela est utile, mais également prendre du recul afin de laisser les enfants expérimenter, coopérer et résoudre certaines situations par eux-mêmes.

Cette posture favorise l'autonomie, la prise d'initiative et la responsabilisation progressive des enfants tout en garantissant un cadre sécurisant.

Extrait de la notice « SECURITE » qui accompagne les échanges lors des réunions d'équipe.



Sécurité

Les animateurs assurent la **sécurité des enfants par tous les moyens à leur disposition**, à tout moment de la journée.

La sécurité est une étape nécessaire aux enfants avant de pouvoir participer aux activités, s'impliquer dans la vie du centre, aller vers les autres, expérimenter, s'épanouir...

Comment discuter avec les autres enfants si un animateur n'intervient pas si je suis insulté, si l'on se moque de moi en permanence ? Comment participer à un grand jeu s'il n'y a pas de règles ? Comment profiter des vacances quand mon pantalon a de la peinture pour la 3^{ème} fois, que je vais me faire disputer par mes parents ?

Les 4 sécurités

- **Physique** : chaque enfant doit être protégé des dangers physiques et le cas échéant être soigné.
- **Affective** : chaque enfant a le droit aux émotions et doit pouvoir les exprimer sans risquer d'être jugé.
- **Morale** : chaque enfant peut croire ce qu'il souhaite et ne peut pas être attaqué sur son éducation, il doit être protégé de toutes formes de discrimination.
- **Matérielle** : nos organisations doivent permettre à chaque enfant de disposer de ses affaires personnelles dans des endroits sûrs et protégés.

1. Prévention

L'application des règles

Les animateurs connaissent, appliquent

- La réglementation,
- Leur contrat de travail,
- Les règles d'organisation du centre.

J'arrive à l'heure au travail afin de ne pas laisser le groupe d'enfants sans surveillance.

Je prépare les sorties bien avant l'heure du départ (trousse à pharmacie, liste des enfants, choix de l'itinéraire...).

Conseil : demandez à votre directeur et vos collègues si vous avez un doute sur l'organisation du centre.

Bon sens

Les animateurs analysent la situation pour prendre la meilleure décision : règles, âge des enfants, configuration des locaux, moment de la journée, disponibilité de l'équipe...

Je peux laisser les enfants sans surveillance ? Je peux organiser un jeu de ballon près d'une route ? Choix musique adapté à l'âge

Agir, plutôt que réagir

Les animateurs « animent » ... En proposant des jeux, des chants, du matériel aux enfants sur les temps de cantine ou dans la cour, les animateurs évitent aux enfants de se disperser, de jouer à des jeux dangereux. Les enfants sont canalisés, concentrés, à l'écoute.

Ex : Tir à la corde dans la cour, sur le bitume.

2. Action

Non respecte des règles

Fin du comportement, des propos.
Rappel des règles du centre.
Prise de conscience de l'acte et des conséquences pour soi et pour les autres.
Réparation de l'acte si possible.

Ex. enfant a donné un coup

Accident humain

Mettre en sécurité l'enfant et le reste du groupe.
Prévenir ses collègues.
Soigner l'enfant, appeler les services d'urgence si besoin

*Ex. enfant se plaint de maux de tête, de ventre
Ex. genou blessé à la suite d'une chute*

Accident matériel

Mettre en sécurité les enfants.
Délimiter le lieu de l'incident.
Intervenir directement et/ou prévenir sa direction pour faire intervenir un spécialiste.

*Ex vitre cassé
Ex verre d'eau renversé dans la cantine*

3. Information

Les animateurs assurent la sécurité tout au long de la journée. Il est de notre responsabilité

- Se tenir informé : l'enfant a-t-il bien dormi, mangé,
- De tenir informé tous les adultes concernés pour qu'ils continuent à assurer leur sécurité dans et en dehors du centre.
 - ✓ Son équipe
 - ✓ Les enseignants
 - ✓ Les parents

La nature des activités proposées

L'utilisation des projets d'animation et de thématiques

Le projet d'animation est structuré autour de **thématiques évolutives** co-construites avec les enfants afin de renforcer leur implication et leur motivation.

Chaque cycle d'animation (vacances ou périodes scolaires) est organisé autour d'une grande thématique fédératrice, par exemple :

- "Peyrolles, territoire d'aventures et de nature"
- "Les explorateurs du futur"
- "Arts, sciences et imagination"
- "Citoyens en action"

Ces thématiques permettent de décliner l'ensemble des activités de manière cohérente et transversale.

Le projet intègre également une approche "fil rouge narratif" : les activités s'inscrivent dans une histoire ou une mission collective (escape game géant sur plusieurs jours, enquête environnementale, ou construction d'un village imaginaire).

La programmation des activités

La programmation est pensée de manière équilibrée entre :

- temps d'activités structurées
- temps libres encadrés
- temps de repos et de régulation

La programmation pédagogique s'appuie sur les campagnes nationales portées par IFAC, qui donnent un cadre commun, lisible et cohérent à l'ensemble des accueils.

Ces campagnes permettent de structurer l'année autour de grandes orientations éducatives, notamment :

- le vivre-ensemble et la coopération
- la citoyenneté et l'engagement
- la transition écologique et le développement durable
- la santé, le bien-être et l'activité physique.

Cette organisation permet :

- une continuité pédagogique sur l'année
- une cohérence entre les périodes
- une montée en compétences progressive des enfants
- une lisibilité pour les familles et les équipes

En complément des campagnes IFAC, la programmation est structurée autour d'un **fil narratif annuel ou par cycle**, servant de support d'adhésion et de motivation pour les enfants.

Ce fil narratif n'est pas une fiction décorative, mais un **outil pédagogique structurant** qui donne du sens aux activités.

Les sorties et les baignades

Les sorties font partie intégrante du projet pédagogique. Elles permettent aux enfants de découvrir leur environnement, de vivre des expériences concrètes et de renforcer leur autonomie dans un cadre sécurisé.



Le choix des sorties repose sur une articulation équilibrée entre trois logiques complémentaires :

- les sorties liées aux projets d'animation (thématiques pédagogiques en cours)
- les sorties de découverte du territoire de Peyrolles-en-Provence et de ses environs
- les sorties à dimension plus récréative et ludique (parcs, structures de loisirs, parcs d'attractions selon les périodes et les projets)

Cette diversité permet de répondre aux besoins des enfants tout en maintenant une cohérence éducative globale.

Sorties de proximité et territoire

Les sorties sont majoritairement réalisées à pied vers des lieux proches et adaptés aux enfants :

- parc du Coudeloi
- plateau du Loubatas
- champ des Pommiers
- espaces naturels et équipements de proximité
- lac situé à environ 1,7 km du centre

Ces lieux permettent d'organiser des sorties régulières, variées et accessibles, tout en réduisant l'usage des transports.

Déplacements à pied

Les déplacements à pied sont privilégiés pour les sorties proches. Ils sont aussi un support éducatif important permettant aux enfants de :

- apprendre les règles de sécurité routière
 - gagner en autonomie
 - observer leur environnement
 - se déplacer en groupe de manière organisée
- Les déplacements sont sécurisés grâce à :
- des itinéraires préparés ou connus de l'équipe
 - un encadrement adapté à l'âge des enfants
 - des consignes simples et rappelées avant chaque départ
 - Toujours au minimum 2 adultes : 1 en tête de groupe / 1 en serre-file (arrière)
 - marcher sur les trottoirs lorsqu'ils existent
 - en l'absence de trottoir : marcher à gauche de la chaussée, face aux véhicules
 - traverser uniquement sur consigne d'un adulte : le groupe attend **feu piéton vert uniquement / en cas de feu qui passe à l'orange/rouge pendant la traversée : on continue, on ne recule jamais**
 - arrêt complet du groupe avant chaque traversée

Préparation des sorties

Chaque sortie est préparée par l'équipe afin de garantir son bon déroulement :

- choix et repérage du lieu
- analyse des risques
- adaptation aux âges et au groupe
- rappel des règles aux enfants
- organisation du matériel et de la logistique



Baignades

Les baignades sont proposées uniquement dans des lieux autorisés et surveillés, dans le respect strict de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Les taux d'encadrement sont les suivants :

- 1 adulte pour 5 enfants de moins de 6 ans
- 1 adulte pour 8 enfants de 6 ans et plus
- maximum 40 enfants dans l'eau

La surveillance est assurée par des personnes qualifiées (surveillants de baignade type BNSSA ou MNS selon le site).

Pour renforcer la sécurité et le confort des enfants, un animateur supplémentaire hors ratio peut être mobilisé afin de :

- accompagner les enfants aux toilettes
- gérer les effets personnels
- soutenir les enfants en dehors de l'eau
- renforcer la surveillance périphérique

Avant chaque baignade, les règles de sécurité sont expliquées aux enfants de manière simple et adaptée à leur âge. La surveillance est continue pendant toute la durée de l'activité.

Modalités d'organisation des activités physiques et sportives

Les activités physiques et sportives sont conçues comme des temps d'apprentissage, de découverte et de plaisir. Elles s'appuient sur une grande diversité de pratiques permettant à chaque enfant de trouver sa place et de développer de nouvelles compétences.

Les activités proposées peuvent notamment comprendre :

- jeux collectifs et coopératifs
- parcours de motricité et d'agilité
- activités d'expression corporelle
- jeux d'opposition adaptés
- sports de plein air
- activités de découverte sportive
- grands jeux favorisant la stratégie, l'entraide et le dépassement de soi

L'accent est mis sur la progression individuelle de chaque enfant, sans logique de compétition systématique, afin de valoriser les réussites de chacun et de renforcer l'estime de soi.

Toutes les activités physiques et sportives sont organisées dans le respect de la réglementation applicable aux accueils collectifs de mineurs.

Les équipes veillent à :

- adapter les activités à l'âge et aux capacités des enfants
- sécuriser les espaces de pratique
- rappeler les consignes avant chaque activité
- assurer une surveillance constante
- prendre en compte les conditions météorologiques et les besoins spécifiques des enfants

Cette organisation permet de garantir un cadre sécurisant favorisant la prise d'initiative, l'expérimentation et le plaisir de pratiquer.



Les modalités de participation des mineurs

L'expression des enfants est favorisée au quotidien à travers différents espaces de dialogue :

- temps d'échanges en début et fin de journée ;
- conseils d'enfants organisés régulièrement ;
- consultations sur les projets, les sorties et les animations ;
- temps d'évaluation des activités permettant aux enfants de partager leurs ressentis et leurs propositions.

Les équipes veillent à adapter ces modalités à l'âge des enfants afin de garantir une participation effective de tous.

Une démarche innovante : « La Ruche des Responsabilités »

Afin de donner une dimension concrète à la participation des enfants, l'accueil de loisirs s'appuiera sur « **La Ruche des Responsabilités** », un outil pédagogique développé par le laboratoire d'innovation pédagogique IFAC « ABI ».

Inspiré du fonctionnement coopératif d'une ruche, ce dispositif permet aux enfants de devenir acteurs de la vie quotidienne du centre à travers l'exercice de responsabilités adaptées à leur âge et à leurs envies.

Chaque enfant peut intégrer une ou plusieurs « cellules » de la ruche correspondant à des missions spécifiques :

Les Éco-Gardiens

- sensibilisation au tri des déchets
- vigilance sur les économies d'eau et d'énergie
- suivi des actions de développement durable

Les Ambassadeurs du Bien-Vivre Ensemble

- accueil des nouveaux enfants
- médiation entre pairs
- promotion des règles de vie collective

Les Reporters du Centre

- réalisation d'articles, photos ou affichages
- valorisation des projets auprès des familles
- participation à la communication des événements

Les Créateurs d'Activités

- recueil des idées des enfants
- participation à la préparation de certaines animations
- proposition de nouveaux projets

Les Gardiens du Matériel

- aide à l'organisation des espaces
- participation au rangement
- sensibilisation au respect du matériel collectif

Un outil au service de l'engagement et de la citoyenneté

La Ruche des Responsabilités permet à chaque enfant :

- de s'investir selon ses centres d'intérêt
- d'expérimenter des responsabilités valorisantes
- de développer son pouvoir d'agir
- de comprendre son rôle au sein d'un collectif

Les responsabilités évoluent au fil de l'année afin que chacun puisse découvrir différents rôles et développer de nouvelles compétences.

Le Conseil des Enfants

En complément de la Ruche des Responsabilités, un **Conseil des Enfants** est organisé régulièrement. Véritable espace de participation, il permet aux enfants de :



- partager leurs idées
- formuler des propositions d'amélioration
- contribuer à l'élaboration des projets d'animation
- participer à certains choix concernant la vie du centre

Les propositions retenues sont valorisées et intégrées dans la programmation lorsque cela est possible, permettant aux enfants de constater concrètement l'impact de leur participation.

Une participation au service du développement durable

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable portés par le projet pédagogique. En impliquant les enfants dans la gestion de leur environnement quotidien, elle favorise :

- la responsabilisation individuelle
- la coopération
- l'engagement citoyen
- la préservation des ressources
- le respect des autres et du cadre de vie

Ainsi, la participation n'est pas seulement un droit reconnu aux enfants ; elle devient un véritable levier éducatif permettant de former des citoyens autonomes, responsables et engagés dans leur territoire.



Les modalités de fonctionnement de l'équipe

Recrutement

Le recrutement des équipes pédagogiques est réalisé par l'IFAC dans le respect de la réglementation en vigueur, des qualifications requises et des besoins spécifiques de l'accueil. Une attention particulière est portée aux compétences pédagogiques, à la capacité de travailler en équipe, à l'adhésion au projet éducatif ainsi qu'à la connaissance des publics accueillis.

Concernant les postes de direction, la Ville est systématiquement associée au processus de recrutement des directeurs et directeurs adjoints. Les candidatures retenues font l'objet d'un échange conjoint entre l'IFAC et la collectivité afin de garantir l'adéquation du profil aux enjeux du territoire, aux orientations éducatives locales et aux attentes du service.

Participation des animateurs

Les animateurs sont pleinement associés à la vie de la structure et à la mise en œuvre du projet pédagogique. Ils participent aux temps de préparation, aux réunions d'équipe, aux bilans et aux réflexions visant à faire évoluer les pratiques.

Chacun est invité à être force de proposition, à partager ses compétences et à contribuer activement à la construction des projets et des animations au service des enfants et des familles.

Fiches de Postes

Fournir des fiches de poste à chaque salarié est une pratique essentielle pour assurer la clarté, l'efficacité et la cohérence au sein de nos Accueils de Loisirs pour :

Une clarté des rôles et des responsabilités

- Les fiches de poste détaillent les tâches spécifiques, les missions principales et les objectifs de chaque poste, évitant ainsi toute ambiguïté.
- Elles précisent les responsabilités de chacun, permettant à chacun de savoir exactement ce qui est attendu de lui.

Une meilleure organisation et coordination

- En sachant exactement qui fait quoi, les équipes peuvent mieux se coordonner et travailler ensemble de manière plus harmonieuse et efficace.
- Les fiches de poste aident à répartir les tâches de manière équitable, évitant la surcharge de travail pour certains et la sous-utilisation des compétences pour d'autres.

Un suivi et une évaluation

- Elles fournissent une base pour évaluer les performances en se référant aux missions et objectifs définis dans la fiche de poste.
- Elles permettent de faire un retour constructif basé sur des critères clairs et préétablis.

Une motivation et un engagement

- Les fiches de poste valorisent les compétences spécifiques de chacun en reconnaissant leur rôle et leur contribution.
- Elles renforcent le sentiment d'appartenance à l'équipe et à l'organisation, en montrant que chaque rôle est important et valorisé.

Une transparence et équité

- Elles instaurent une culture de transparence, où chacun sait ce que les autres font et comment ils contribuent à l'ensemble.



- Elles assurent une distribution équitable des responsabilités et des charges de travail, basées sur des critères objectifs et définis.

Organisation du travail

L'organisation du travail repose sur une répartition claire des missions entre les membres de l'équipe afin de garantir la sécurité des enfants, la qualité des animations et la cohérence du projet pédagogique.

Des réunions de préparation et de coordination sont organisées chaque semaine afin de construire les projets d'animation, préparer les activités, anticiper les besoins matériels et assurer le suivi des groupes d'enfants. Des temps de bilan permettent également d'évaluer les actions menées et d'ajuster les pratiques si nécessaire.

La communication au sein de l'équipe est favorisée par des temps d'échanges quotidiens, des outils de transmission et une présence régulière de la direction auprès des animateurs. Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé leur permettant de développer progressivement leurs compétences professionnelles.

Chaque membre de l'équipe est acteur du projet pédagogique et contribue, dans son champ de responsabilité, à la mise en œuvre des objectifs éducatifs de l'accueil.

Les animateurs disposent de temps de préparation intégrés à leur planning et les référents peuvent être identifiés sur certaines thématiques (inclusion, développement durable, grands jeux, Club des 15, etc.) afin de favoriser l'implication de chacun dans la vie de la structure.

Évaluations des animateurs et du directeur

L'évaluation des animateurs, directeurs et directeurs adjoints s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accueil.

Elle repose sur des temps d'observation, des échanges réguliers et des bilans permettant d'accompagner les professionnels dans leurs missions, de valoriser leurs compétences et d'identifier les axes de progression.

Les évaluations portent notamment sur la mise en œuvre du projet pédagogique, la posture professionnelle, le travail en équipe et le respect de la réglementation.



Les conditions de sécurité

Réglementation

La sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes constitue une priorité absolue de notre projet pédagogique. Elle repose sur le respect rigoureux de la réglementation en vigueur, sur une organisation adaptée et sur l'engagement quotidien de l'ensemble de l'équipe éducative.

L'Accueil Collectif de Mineurs est organisé conformément aux dispositions du **Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)** ainsi qu'aux textes réglementaires relatifs aux accueils collectifs de mineurs. La structure est déclarée auprès du **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)**, qui en assure le contrôle et le suivi.

L'équipe de direction veille au respect permanent des obligations réglementaires, notamment en matière de :

- qualifications et compétences des personnels d'encadrement ;
- taux d'encadrement réglementaires adaptés à l'âge des enfants et à la nature des activités ;
- déclaration et organisation des accueils ;
- contrôle des présences des enfants et des équipes ;
- respect des règles applicables aux activités spécifiques et aux sorties ;
- application des protocoles de santé, d'hygiène et de sécurité.

Chaque membre de l'équipe connaît les responsabilités qui lui incombent dans le cadre de ses fonctions. Les animateurs sont garants de la sécurité du groupe dont ils ont la responsabilité et veillent à prévenir toute situation susceptible de mettre un enfant en difficulté ou en danger.

Les locaux utilisés répondent aux exigences réglementaires applicables aux établissements recevant du public (ERP). Ils font l'objet de contrôles réguliers et sont aménagés afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux différents publics. Les équipements et le matériel pédagogique sont vérifiés régulièrement et remplacés lorsqu'ils ne présentent plus toutes les garanties de sécurité.

Une vigilance particulière est portée à la prévention des risques. Avant chaque activité, les animateurs analysent les conditions de mise en œuvre, identifient les éventuels dangers et adaptent l'organisation en conséquence. Les activités sont choisies en fonction de l'âge, des capacités physiques et psychologiques des enfants ainsi que des conditions météorologiques et environnementales.

Les informations sanitaires sont recueillies dès l'inscription afin de permettre une prise en charge adaptée de chaque enfant. Les traitements médicaux, allergies, régimes alimentaires particuliers et Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont connus des professionnels concernés et appliqués dans le strict respect des protocoles établis avec les familles et les partenaires de santé.

L'équipe est également sensibilisée aux procédures d'urgence. Les consignes de sécurité, les protocoles d'évacuation, les conduites à tenir en cas d'accident, d'incendie, d'intempéries ou d'événement exceptionnel sont connus de l'ensemble des professionnels. Une trousse de premiers secours est disponible lors de chaque déplacement et les numéros d'urgence sont facilement accessibles.

La protection des mineurs constitue un engagement permanent de la structure. L'ensemble des professionnels adopte une posture éducative respectueuse des droits de l'enfant et applique les procédures en vigueur en matière de prévention des violences, de lutte contre toute forme de maltraitance, de harcèlement, de discrimination ou d'atteinte à l'intégrité physique ou morale des enfants. Toute situation préoccupante fait l'objet d'une prise en charge conformément aux procédures institutionnelles et aux obligations légales de signalement.

Enfin, la sécurité repose également sur une démarche d'amélioration continue. Les incidents, accidents ou situations à risque font l'objet d'une analyse avec l'équipe afin d'identifier les mesures correctives nécessaires et de faire évoluer les pratiques professionnelles. Les réunions d'équipe, les formations et les retours

d'expérience permettent de maintenir un haut niveau de vigilance et de renforcer la culture de prévention au sein de la structure.

Le respect de la réglementation ne constitue pas uniquement une obligation légale : il est avant tout un engagement éducatif visant à garantir à chaque enfant un accueil de qualité, sécurisé, bienveillant et respectueux de ses droits.

Santé

L'équipe éducative veille quotidiennement à garantir leur bien-être physique, psychologique et affectif en mettant en œuvre une organisation respectueuse de leurs besoins, de leur rythme de vie et de la réglementation en vigueur.

Avant chaque accueil, les informations sanitaires sont recueillies auprès des familles afin de permettre une prise en charge adaptée de chaque enfant. Les éventuelles allergies, traitements médicaux, contre-indications, régimes alimentaires particuliers ou besoins spécifiques sont pris en compte dès l'arrivée de l'enfant. Lorsque cela est nécessaire, les **Projets d'Accueil Individualisés (PAI)** sont appliqués dans le strict respect des protocoles établis avec les familles, les professionnels de santé et les établissements scolaires.

Les médicaments ne peuvent être administrés qu'à titre exceptionnel, sur présentation d'une ordonnance médicale en cours de validité et d'une autorisation écrite des responsables légaux, conformément à la réglementation. Les traitements sont conservés dans des conditions garantissant leur sécurité et leur traçabilité. Chaque administration fait l'objet d'un enregistrement permettant d'assurer un suivi rigoureux.

Tout au long de la journée, l'équipe d'animation reste attentive à l'état de santé des enfants. En cas de fatigue, de douleur, de blessure, de fièvre ou de comportement inhabituel, l'enfant est accueilli dans un espace calme, placé sous la surveillance d'un adulte et les responsables légaux sont informés dans les meilleurs délais. En cas d'urgence, les services de secours sont immédiatement sollicités et les procédures prévues sont appliquées.

La prévention occupe une place essentielle dans notre démarche. Les animateurs sensibilisent les enfants aux gestes favorables à leur santé : lavage régulier des mains, hygiène corporelle, hydratation, alimentation équilibrée, sommeil, protection contre le soleil, respect des règles de sécurité et écoute de son corps. Ces apprentissages sont intégrés naturellement dans les temps de vie quotidienne et les activités proposées.

Une attention particulière est portée à l'hydratation, notamment lors des fortes chaleurs ou des activités physiques. Les enfants ont accès à de l'eau tout au long de la journée et sont régulièrement invités à boire. Les activités sont adaptées en fonction des conditions météorologiques afin de limiter les risques liés à la chaleur, au froid ou aux épisodes de pollution.

Le bien-être psychologique fait également partie intégrante de notre conception de la santé. L'équipe veille à instaurer un climat sécurisant, bienveillant et respectueux permettant à chaque enfant de s'exprimer librement. Les animateurs restent attentifs aux signes de mal-être, d'isolement, de harcèlement, de souffrance émotionnelle ou de difficultés relationnelles. En lien avec les familles et, si nécessaire, avec les partenaires compétents, ils mettent en place un accompagnement adapté dans le respect de l'intérêt de l'enfant.

Les accidents et incidents font l'objet d'une prise en charge immédiate. Les premiers soins sont réalisés par les personnels habilités dans la limite de leurs compétences. Chaque événement est inscrit sur les registres prévus à cet effet et fait l'objet d'une information auprès des familles conformément aux procédures de la structure. Lorsque la situation le nécessite, une déclaration est effectuée auprès des organismes compétents.

L'ensemble de l'équipe est régulièrement sensibilisé aux gestes de premiers secours, aux procédures d'urgence et aux protocoles sanitaires de la structure. Les trousse de secours sont vérifiées régulièrement, les numéros d'urgence sont accessibles à tout moment et les protocoles d'intervention sont connus de tous les professionnels.

Au-delà du soin, nous considérons la santé comme un véritable enjeu éducatif. En accompagnant les enfants vers l'acquisition de bonnes habitudes de vie, en développant leur capacité à prendre soin d'eux-mêmes et des autres et en favorisant leur bien-être physique, psychologique et social, nous contribuons à leur épanouissement et à leur

PPMS

Le PPMS est un dispositif réglementaire visant à assurer la sécurité des enfants et des équipes face à des situations exceptionnelles (risques naturels, technologiques, intrusion, attentat ou accident majeur). Il définit les modalités d'alerte, de confinement ou d'évacuation ainsi que les rôles de chacun en cas de crise.

Ses principaux enjeux sont de protéger les mineurs et les personnels, d'organiser une réponse rapide et coordonnée, de limiter les conséquences d'un événement grave et de garantir le respect des obligations réglementaires.

À Peyrolles-en-Provence, le PPMS est élaboré et actualisé en concertation avec la commune ainsi qu'avec les services de gendarmerie et de secours afin de garantir son adaptation aux spécificités du territoire et des locaux d'accueil. **Sur 2026/2027, il est en cours d'élaboration par la mairie concernant les nouveaux locaux de l'ACM.**

Sa mise en œuvre repose sur trois étapes : la préparation (information des équipes, repérage des lieux et exercices de sécurité), la gestion de la situation d'urgence (application des consignes de confinement ou d'évacuation et sécurisation des groupes) puis le retour à la normale avec un temps de bilan permettant d'identifier les points d'amélioration. L'ensemble de l'équipe est régulièrement sensibilisé et formé afin de garantir l'efficacité du dispositif.

Exercice incendie

Conformément à la réglementation applicable aux Établissements Recevant du Public (ERP), des exercices d'évacuation sont organisés régulièrement. Ils permettent de vérifier le bon fonctionnement des procédures d'évacuation, de s'assurer que chaque membre de l'équipe connaît son rôle et d'identifier les éventuelles améliorations à apporter à l'organisation.

Chaque exercice est préparé en amont par la direction. Les itinéraires d'évacuation, les points de rassemblement, les moyens d'alerte et la répartition des responsabilités sont rappelés à l'ensemble des professionnels. Les plans d'évacuation sont affichés dans les locaux et les consignes de sécurité sont accessibles à tous.

Les enfants sont sensibilisés aux règles de sécurité de manière adaptée à leur âge. Les plus jeunes découvrent progressivement les bons comportements à adopter : écouter les adultes, se déplacer calmement, suivre son groupe et rejoindre le point de rassemblement sans courir ni revenir en arrière. Les enfants plus âgés et les adolescents sont associés à une démarche de responsabilisation en comprenant les raisons des consignes et l'importance de leur respect.

Lors du déclenchement de l'alarme, chaque animateur prend en charge le groupe dont il est responsable. Il procède au rassemblement des enfants, vérifie rapidement les effectifs et conduit le groupe vers le point de rassemblement en empruntant les cheminements prévus, sans précipitation et dans le respect des consignes de sécurité.

Une fois le groupe arrivé au point de rassemblement, un nouvel appel est réalisé afin de s'assurer que toutes les personnes sont présentes. La direction centralise les informations, vérifie les effectifs de l'ensemble de la structure et coordonne les opérations jusqu'à la fin de l'exercice ou l'intervention des services de secours si la situation le nécessitait.

Les exercices sont réalisés dans un climat rassurant. L'objectif n'est pas de générer de l'inquiétude mais de développer chez les enfants des réflexes simples et adaptés à leur âge. Les équipes prennent le temps d'expliquer le déroulement de l'exercice, de répondre aux questions et de dédramatiser la situation afin que chacun comprenne l'intérêt de ces entraînements.

Le projet pour l'accueil des adolescents de 11 à 17 ans

Nous présentons ici les grands axes de notre projet pédagogique pour les jeunes, et les 8 temps d'accompagnement et d'animation qui structurent notre gestion **d'un espace jeune**.

Pertinence du projet pédagogique au regard des objectifs de la commune

Les objectifs pédagogiques de notre réponse mêlent les orientations éducatives Peyrollaises, et le projet éducatif de l'ifac.



L'émancipation et le développement du pouvoir d'agir

L'ifac place le jeune au cœur de son dispositif pour favoriser son autonomie et son épanouissement personnel :

- Conduire une approche globale centrée sur l'émancipation et l'adaptation permanente aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge.
- Encourager les jeunes à faire des choix, à prendre des initiatives et à gérer l'organisation de leurs vacances pour renforcer leur autonomie.
- Faire de la Maison des Jeunes un lieu d'écoute, d'échanges et de décision.

La citoyenneté active et l'engagement collectif

L'objectif est de former des citoyens responsables et engagés dans la vie de leur commune :

- Développer la responsabilité par des actions d'engagement au profit de la collectivité et des chantiers éducatifs.
- Organiser le dialogue et l'écoute pour favoriser le respect de la diversité, de la laïcité et de l'égalité.
- Valoriser le respect des droits de l'enfant, en s'appuyant notamment sur les actions de type « Place à nos droits » et fiches d'activités de l'UNICEF.

L'ancrage territorial et l'ouverture culturelle

L'ifac s'engage à faire découvrir aux jeunes les richesses de leur territoire tout en ouvrant leurs horizons :

- Sensibiliser au patrimoine local, aux métiers d'art et à la culture du territoire à travers des projets artistiques et des rencontres avec des professionnels.
- Développer la préservation de l'environnement et la redécouverte de la nature par des activités en extérieur et des projets de biodiversité.
- Proposer des stages d'initiation variés (robotique, théâtre, multimédia) pour diversifier les centres d'intérêt et susciter des vocations.

Le bien-être, la prévention et l'inclusion

Garantir un environnement sécurisant et bienveillant pour tous les jeunes :

- Assurer une inclusion réelle et adaptée pour les jeunes en situation de handicap, en luttant contre toute forme de stigmatisation.
- Sensibiliser aux enjeux de santé (équilibre alimentaire) et aux conduites à risques (addictions, harcèlement) via des ateliers dédiés, en partenariat.
- Privilégier les mixités sexuelles, sociales et culturelles pour construire un tissu relationnel riche et solidaire.

L'accompagnement vers l'avenir

Soutenir les jeunes dans leurs parcours scolaires et leur insertion future :

- Faciliter le passage du CM2 vers le collège par le « projet passerelle ».
- Soutenir les apprentissages, via des activités éducatives et culturelles.
- Améliorer l'accès à l'information sur l'orientation et l'emploi pour aider chaque jeune à construire son projet professionnel.



Les grands axes se déclinent en 8 temps opérationnels, interactifs, d'accompagnement et d'animation de la jeunesse in situ et hors les murs :

Temps « accueils informels »

- Temps d'accueil libre où les jeunes peuvent se retrouver, échanger, jouer, se poser... Ce sont des temps d'échange et d'observation avec les animatrices/eurs qui permettent de faire connaissance et peu à peu d'identifier les besoins du public.

Temps « animations structurées »

- 
- L'équipe propose des temps organisés et animés pour développer un axe de travail ou une thématique avec un groupe identifié. Ces derniers peuvent se décliner sous différentes formes : séjours, stages, activités permanentes ou ponctuelles.

Temps « animations de proximité »

- L'équipe programme des temps organisés et encadrés, intégrés dans une programmation en direction d'un public à rencontrer pour orienter vers les structures dédiées. Ces programmes d'animation ont vocation à se tenir sur l'ensemble de la ville pour toucher toutes les populations.

Temps « des projets »

- Les jeunes conçoivent seuls ou accompagnés un ou des projets. Ces projets peuvent avoir plusieurs finalités : dossier scolaire, recherche étudiante, projets de loisirs, séjours, projets associatifs, projets musicaux, projets culturels, projets multimédias, projets solidaires, projets environnementaux, création d'activités ou d'entreprises... L'équipe d'animation accueille, accompagne et encourage-le(s) projet(s), apporte des éléments de méthode et recherche dans son entourage le moyen d'aider les jeunes dans leur entreprise.

Temps « confidentialité »

- L'équipe aménage des espaces d'écoute et d'entretien avec les jeunes. Il peut s'agir de permanences de partenaires, comme d'un travail d'écoute spécifique lié à un projet ou à un sujet particulier.

Temps « animations éducatives »

- Temps orientés sur l'accompagnement du public avec comme support des outils pédagogiques appropriés qui pourront répondre à un besoin spécifique. Nécessité d'un travail partenarial important avec le collège notamment et mise en interaction avec le réseau local. Afin de garantir le bon fonctionnement et la cohérence du travail des équipes, des temps de « préparation pédagogique » individuels et collectifs seront organisés.

Temps « festifs »

- Des soirées ou des moments particuliers seront organisés avec les jeunes. Le soir est un moment particulier chez les adolescents, ils ont le sentiment d'avoir accès à un nouveau moment de liberté. Ces soirées devront être fédératrices et mobilisatrices afin de permettre au plus grand nombre d'y participer et issues d'une volonté ou d'un besoin des jeunes.



Organisation et qualité des activités

L'engagement de l'Ifac auprès de la jeunesse peyrollaise s'enracine dans une conviction forte, issue de notre projet associatif : « être citoyen, c'est se sentir en capacité d'agir ».

Pour nous, la Maison des Jeunes ne peut être un simple lieu de consommation de loisirs, mais doit constituer un espace de transition entre l'enfance et l'âge adulte, là où la raison se forme et où les aspirations s'affirment. Nous appréhendons cet accueil comme un lieu d'apprentissage de la responsabilité individuelle et collective, où l'animateur agit en référent pour offrir un cadre sécurisant fondé sur le respect et l'écoute.

À Peyrolles en Provence, notre ambition est de bâtir un continuum éducatif fluide entre les ACM et la MDJ. Nous portons une attention particulière à la « charnière » des 11 ans, moment où le jeune doit pouvoir choisir son rythme sans rupture brutale dans ses repères. Ce chapitre détaille comment nous entendons transformer la structure municipale en un véritable « tiers-lieu de l'engagement », où chaque adolescent pourra, à son rythme, expérimenter, agir au service de la commune de Peyrolles en Provence, et trouver sa place au sein de la société.

Une ambition éducative globale pour le territoire

L'ifac place l'enfant au centre de ses préoccupations éducatives, en veillant à son épanouissement physique, psychique, social et intellectuel sur tous les temps de sa vie. À Peyrolles en Provence, la gestion conjointe des ACM et de la MDJ nous permet de concevoir non pas deux structures isolées, mais un véritable parcours de vie sécurisant pour le jeune Peyrollais.

Notre approche repose sur une articulation cohérente entre le temps scolaire, extrascolaire et familial, garantissant que chaque étape du développement est accompagnée avec la même exigence de qualité. Cette vision systémique s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire où les loisirs sont des leviers d'apprentissage, d'expression et de socialisation.

Nous refusons une approche segmentée pour privilégier une fluidité éducative qui donne du sens au parcours de l'enfant de ses 3 ans jusqu'à sa majorité.

Le dispositif « Passerelle » : sécuriser la transition des 11 ans

Le passage de l'enfance à l'adolescence est un moment charnière. Pour l'ifac, cette « charnière » ne doit pas être vécue comme une rupture, mais comme une évolution naturelle vers l'autonomie.

Nous mettons en place des dispositifs spécifiques pour préparer les transitions-clés, visant à stabiliser les repères du jeune au moment où ses besoins changent :

Visites croisées et immersions : organisation de temps d'accueil communs où les « grands » de l'ACM découvrent les locaux et le fonctionnement de la MDJ.

Ateliers partagés : mise en œuvre de projets d'animation co-construits entre les deux tranches d'âge pour favoriser la transmission et le parrainage.

Rencontres inter-équipes : temps d'échange entre les animateurs ALSH et MDJ pour assurer un suivi éducatif cohérent et partager la connaissance des publics.

Relais familles : accompagnement des parents dans cette transition pour lever les craintes liées au changement de cadre et de posture éducative.



La posture de l'adulte : un référent exemplaire et bienveillant

Sur l'ALSH comme sur la MDJ, nous présentons au public une image de l'animateur basée sur la clarté, l'exigence, l'écoute et la cohérence personnelle. L'adulte n'est pas seulement un technicien de l'animation, il est un « adulte référent » qui a valeur d'exemple par sa juste posture éducative et son respect des personnes.

Cette relation est caractérisée par la réciprocité et la confiance, car l'animateur est le premier ambassadeur de nos volontés éducatives et le garant du respect des règles collectives. Dans le contexte adolescent de la MDJ, cette posture s'affine pour s'adapter aux difficultés relationnelles propres à cet âge, en offrant des repères solides et une écoute sans jugement.

Nos équipes sont formées pour passer progressivement du « faire avec » au « laisser-faire » maîtrisé, accompagnant ainsi le jeune vers l'autonomie, vers la prise de responsabilité.

Des activités pour s'amuser et apprendre !

Notre programmation pour la Maison des Jeunes de Peyrolles en Provence (11-17 ans) est conçue pour être variée, équilibrée et directement connectée aux richesses du territoire.



- **Activités manuelles et de bricolage** : Les jeunes pourront s'initier à la création, à la réparation et au réemploi (upcycling). À Peyrolles en Provence, ces activités s'appuieront sur des partenariats **Sport santé, bien-être** : au-delà des sports collectifs classiques, nous proposerons des sports innovants (Kinball, Tchoukball) et inclusifs. Les jeunes profiteront des infrastructures locales pour des olympiades ou des parcours santé. Des ateliers bien-être (yoga, relaxation) seront également organisés avec des partenaires locaux ou notre service « Yaka sport ».



- **Cuisine** : les ateliers culinaires permettront d'allier convivialité et éducation à la santé. Nous organiserons des défis autour des produits locaux et de saison, en lien avec les producteurs du marché ou lors d'événements. Des "disco soups" pourront aussi être animées pour sensibiliser à la lutte contre le gaspillage.

- **Approches sciences** : pour développer la curiosité scientifique, nous proposerons des défis ludiques et technologiques.

- **Expression** : afin d'aider les jeunes à s'affirmer, nous organiserons des ateliers de théâtre, des matchs d'improvisation ou des concours d'éloquence. Ce volet s'appuiera sur l'association « Act'en ciel » pour la pratique théâtrale et sur les ateliers d'écriture pour l'expression écrite et poétique.

- **Environnement et écologie** : les jeunes agiront pour la transition écologique via des ateliers "Do It Yourself" (fabrication de cosmétiques naturels, produits ménagers) et des randonnées pédestres avec l'association le Loubatas. L'ancrage peyrollais se traduira par des chantiers écologiques dans les zones naturelles, la participation à l'opération "Le Clean up days" avec le CMJ, ou des programmes d'observation avec la LPO.

- **Culture et patrimoine** : l'ouverture culturelle passera par des ciné-débats et des visites immersives dans les bâtiments du patrimoine local. Des projets musicaux originaux pourront être construits autour de musiques actuelles (jeux vidéo, séries TV).



- **Multimédia et numérique** : l'éducation aux médias est essentielle pour développer l'esprit critique. Nous mettrons en place des podcasts/webradio permettant aux jeunes d'interviewer les acteurs de Peyrolles en Provence, ainsi que des ateliers de prévention sur les "fake news" (type Spicee Educ), de la création vidéo avec smartphone, ou des tournois de rétro-gaming.

- **Engagement, citoyenneté et initiatives** : La MDJ sera un véritable laboratoire d'actions citoyennes (cf plus haut). Les jeunes s'engageront dans des actions de micro-bénévolat ou des chantiers éducatifs et solidaires avec les restos du coeur. Ils participeront activement à la vie de la cité (soutien au *Téléthon*, actions *intergénérationnelles*) et créeront des synergies de projets avec le *Conseil Municipal des Jeunes* (CMJ).

- **Sorties et Activités Plaisir** : Les temps de pure détente et d'évasion sont indispensables à l'épanouissement. Des sorties régulières seront co-organisées avec les jeunes (laser game, escape game, activités nautiques).

Transformer la Maison des Jeunes en « Tiers-lieu de l'engagement »

Participer, prendre des responsabilités

La MDJ de Peyrolles en Provence ne doit pas être un simple lieu de consommation de loisirs, mais un espace où l'adolescent devient acteur de ses projets et de son développement. L'ifac souhaite impulser une dynamique où les jeunes sont invités à contribuer activement aux activités et au fonctionnement de la MDJ, prendre part aux décisions qui les concernent, renforçant leur estime de soi et leur sens des responsabilités.

Cette démarche de « pouvoir d'agir » s'incarne par une implication directe des jeunes dans :

- **L'écriture des chartes** : participation à la rédaction du règlement intérieur et des règles de vie collective de la structure.
- **La conception de la programmation** : choix des thématiques de vacances, des sorties et des activités hebdomadaires.
- **La gestion de projets** : de l'idée initiale (séjours, événements) jusqu'à la recherche de financements et la réalisation concrète.
- **La communication** : création de supports (flyers, vidéos, réseaux sociaux) pour promouvoir les actions de la MDJ auprès de leurs pairs.

Proposition d'un conseil des jeunes de la MDJ : laboratoire de démocratie locale

Pour concrétiser l'apprentissage de la citoyenneté, nous instaurerons un espace de discussion et de prise de décision sous la forme d'un conseil des jeunes. Cette instance mensuelle permet aux adolescents d'exprimer leurs choix, de critiquer de manière constructive le fonctionnement de la structure et de proposer de nouvelles orientations. Le protocole de décision privilégie systématiquement le consensus plutôt que le simple vote, afin d'inviter chaque jeune à la négociation et à la compréhension de l'intérêt général.

En gérant un mini-budget participatif alloué à des micro-projets, ils s'initient aux réalités de la gestion publique et de la vie associative. Ce dispositif transforme la MDJ en une véritable « école de la citoyenneté » où l'on apprend que la liberté de proposer s'accompagne toujours de la responsabilité d'agir.

A terme, les jeunes pourront

- Investir le volet jeunesse du budget participatif peyrollais,
- Présenter leur candidature pour rejoindre le conseil municipal des jeunes.



Citoyenneté numérique : connectés, pas déconnectés !

Éducation aux médias et prévention numérique

Parallèlement à la création, nous menons une action de sensibilisation rigoureuse sur les risques liés aux réseaux sociaux et au cyber-harcèlement.

Des ateliers thématiques sont organisés pour apprendre aux jeunes à protéger leurs données personnelles et à déjouer les fausses informations (fake news). Nous intervenons dans une posture d'écoute bienveillante, sans juger les pratiques numériques des adolescents, mais en leur apportant l'information fiable nécessaire à leur sécurité.

Cette démarche s'inscrit dans nos campagnes nationales de sensibilisation et peut faire l'objet de partenariats avec les établissements scolaires du territoire. L'objectif final est de former des citoyens numériques conscients, capables d'utiliser la technologie comme un outil d'ouverture au monde et non d'isolement.

Organisation des séjours

Les objectifs pédagogiques

- La découverte de l'environnement
- Le développement de l'autonomie
- L'apprentissage de la vie en collectivité

Les activités proposées dans le cadre des séjours sont centrées sur la découverte du milieu naturel, et des aspects socioculturels.

D'un point de vue pédagogique, le séjour est un terrain d'expérimentation intéressant, car l'organisation de la vie quotidienne est partiellement prise en charge par les jeunes.

Le goût des choses simples, nos séjours favorisent le vivre ensemble, la vie quotidienne, les activités récréatives, les grands jeux et les animations.

Le dépaysement à porter de main :

Des séjours en dehors du territoire pour découvrir des endroits tranquilles ou surprenants.

Des séjours axés sur l'autonomie, la découverte, l'observation, l'Histoire, les histoires, la créativité, l'imaginaire.

Des activités de plein air, adaptées à chaque site.

Le jeune au cœur du projet : Une plus grande attention portée aux jeunes.

Des petits séjours, pour que les jeunes soient considérés dès la 1^{ère} heure.

Des petits groupes, pour apprendre à se connaître et créer des liens.

Chacun à son rythme et tous ensemble :

Les jeunes sont associés à l'organisation du séjour et des activités, à la définition des règles de vie, à la réalisation de certaines tâches quotidiennes.

Le rythme de chacun est respecté et chacun profite des activités comme des temps plus calmes.

Un apprentissage convivial de la vie en collectivité :

Cinq principes : vie de groupe, partage d'expériences communes, respect, bienveillance et solidarité.

Quatre intentions : explorer – partager – accompagner – grandir.

Une qualité d'animation privilégiée à la surenchère d'activités "tape à l'œil"

Un séjour « confortable » aussi pour les familles.

Un accès facile à l'information et aux nouvelles de votre jeune.

Une organisation qui favorise la sécurité et donc la sérénité des familles.

Principes d'organisation

Les temps de vie quotidienne doivent permettre aux jeunes de profiter pleinement de leur séjour.

L'équipe d'animation devra alors veiller au bon déroulement de celle-ci dans le respect de chacun, pour que ces moments soient des temps de convivialité et d'échanges.

L'organisation matérielle du séjour

Les jeunes seront impliqués dans l'installation des tentes et du campement (si gestion en camping), le rangement des espaces de vie communs et de leur espace de vie individuel. Des temps seront mis en



place pour ces tâches afin de favoriser l'autonomie de chacun. L'équipe d'animation veillera et sera garante de la participation de tous.

Le rythme du séjour

Durant les séjours, plusieurs activités seront proposées, mais ce n'est pas pour autant qu'il faille oublier que les jeunes sont en vacances. Pour veiller au rythme des jeunes, l'équipe d'animation décidera avec eux des horaires de lever et de coucher dans des limites raisonnables adaptées à leurs caractéristiques (de 21h00 à 22h30 selon l'âge), ainsi qu'en anticipant les activités du lendemain. Cette négociation sera aussi un temps où les animateurs expliqueront les conséquences d'un coucher tardif et le non-respect du sommeil des autres. Le lever : il se réalisera le plus calmement possible et de manière échelonnée, pour respecter le rythme de chacun. L'équipe d'animation devra être présente au lever pour veiller au bon déroulement et pour la mise en place du petit déjeuner.

Le coucher

Si un jeune ressent l'envie d'aller se coucher plus tôt, il en aura bien sûr la possibilité. Avant le moment du coucher, l'équipe d'animation veillera à passer les consignes de la nuit et du lever. Elle veillera également à bien stipuler où se trouve l'animateur en cas de besoin la nuit. Au moment du coucher la présence bienveillante de l'équipe d'animation est indispensable afin de venir rassurer le jeune et de vérifier qu'il ait tout ce qu'il faut pour bien dormir. Une fois les jeunes couchés, l'équipe d'animation reste présente et s'assure de l'endormissement de chaque jeune.

L'hygiène

Afin de vivre dans de bonnes conditions (respectant le bien être de chacun), l'équipe d'animation devra être vigilante sur l'hygiène. Les temps de douche devront être respectés par tous les jeunes. Pour un souci d'organisation, celles-ci pourront être réalisées le matin et/ou le soir en fonction des activités de la journée. Après chaque douche les serviettes devront être étendues. Les tentes / chambres devront être rangées pour respecter l'espace de chacun. Pour une question d'hygiène, le linge propre devra être différencié du linge sale. Sauf situations spécifiques, aucune lessive ne sera faite durant les séjours.

Les repas

Avant le départ des séjours, la répartition des tâches de la vie quotidienne (préparation repas, vaisselle, achats des denrées) ainsi que les menus seront décidées en concertation avec les jeunes. Dans un souci de cohérence, l'équipe d'animation effectuera ces tâches avec les jeunes. Le repas doit être un moment convivial durant les séjours et faire l'objet d'échanges, de discussion ensemble.

Les règles de vie

Afin que chaque jeune puisse vivre pleinement ses vacances, les relations seront placées sur le respect mutuel de chacun, car la vie en collectivité nécessite de faire des concessions. Pour que les séjours se déroulent correctement, il est nécessaire que des règles de vie soient définies. Certaines règles de vie seront non-négociables, car elles sont propres à la loi ou aux règlements des prestataires, celles négociables seront discutées et décidées avec les jeunes. Des temps de régulations dans la journée pourront permettre aux jeunes de s'exprimer et de faire évoluer les règles si nécessaire.

Descriptif des séjours

Vacances d'été – séjour multi-activités :

- Séjours d'une durée de 5 jours / 4 nuits : Départ le lundi, retour le vendredi.
- Exemples de lieu d'hébergement : Saint Michel l'observatoire
- Enfants âgés de 11 à 17 ans.
- Activités de pleine nature : visite culturelle, astronomie, parapente, escalade, découverte de l'environnement, baignade...
- Groupe de 15 jeunes.
- Encadrement : un directeur MDJ BPJEPS et 1 animateur BAFA.
- Transport en minibus

Vacances d'hiver – séjour neige :

- Séjours d'une durée de 5 jours / 4 nuits : Départ le lundi, retour le vendredi.
- Exemples de lieu d'hébergement : Saint André les Alpes
- Enfants âgés de 11 à 17 ans.
- Activités de neige : patinoire, igloo, randonnée raquette...
- Groupe de 15 jeunes.
- Encadrement: un directeur MDJ BPJEPS et 1 animateur BAFA.
- Transport en minibus

Organisation du CMJ

L'ifac considère le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) comme un véritable outil d'apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie participative et de l'engagement au service de l'intérêt général. À travers cette instance, les jeunes deviennent des acteurs de leur territoire, développent leur esprit critique, apprennent à débattre, à construire des projets collectifs et à prendre en compte les besoins de leurs pairs ainsi que ceux de l'ensemble des habitants.

Afin d'assurer un accompagnement de qualité, un animateur référent CMJ sera désigné au sein de l'équipe de la Maison des Jeunes. Véritable personne ressource, il assurera le lien entre les jeunes élus, les élus municipaux référents, les services de la commune, les écoles, le centre de loisirs, les associations locales et l'ensemble des partenaires mobilisés autour des projets du CMJ.

Son rôle sera d'accompagner les jeunes conseillers tout au long de leur mandat en leur apportant les outils méthodologiques nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Il animera les séances plénières et les commissions thématiques, préparera les ordres du jour en concertation avec les élus référents, facilitera les débats et veillera à la bonne mise en œuvre des décisions prises collectivement. La planification des actions, l'élaboration de projets et l'évaluation des réalisations menées.

Des temps de travail réguliers seront organisés tout au long de l'année afin de permettre aux jeunes élus de construire leurs projets dans des conditions favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la coopération. L'accompagnement proposé visera progressivement à rendre les jeunes acteurs des différentes étapes de leurs projets : diagnostic des besoins, définition des objectifs, recherche de partenaires, communication, organisation logistique et bilan.

L'animateur référent assurera une communication régulière auprès des élus délégués à la jeunesse afin de garantir une parfaite coordination des actions menées et une information constante sur les projets en cours, les propositions des jeunes conseillers et les actions de communication réalisées à destination des familles et des habitants.

Le CMJ constituera également un levier important de participation à la vie locale. Les jeunes élus seront pleinement associés à l'organisation et à l'animation des événements communaux prévus par la collectivité, notamment la Soirée Halloween, la Fête de l'Environnement, la Journée Sport en Famille, le Carnaval du Village ainsi que la Fête du Roy René. Ces manifestations permettront aux jeunes de valoriser leurs projets auprès des habitants, de renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire et de vivre concrètement leur engagement citoyen.

La Maison des Jeunes et les Accueils Collectifs de Mineurs constitueront des espaces privilégiés pour faire vivre les projets du CMJ. Les passerelles mises en place entre ces différents services favoriseront la participation du plus grand nombre, la consultation des enfants et des jeunes de la commune ainsi que l'émergence de projets fédérateurs répondant aux attentes du territoire.

Enfin, le CMJ de Peyrolles-en-Provence pourra s'appuyer sur l'expertise nationale développée par l'ifac dans l'accompagnement des Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes. Les équipes locales bénéficieront ainsi d'un réseau de ressources, d'outils pédagogiques, de formations spécifiques et d'échanges de pratiques permettant d'enrichir en permanence les modalités d'accompagnement des jeunes élus et de garantir une dynamique de projet ambitieuse, innovante et adaptée aux réalités du territoire.

Organisation du foyer des jeunes au collège

Animations au collège durant la pause méridienne

Afin de renforcer le lien entre le collège et la Maison des Jeunes (MDJ), des interventions seront organisées deux fois par semaine, les mardis et jeudis, durant la période scolaire, sur le temps de la pause méridienne. Ces interventions seront assurées par la responsable de la Maison des Jeunes et/ou un animateur de la structure. Elles auront pour objectif d'offrir aux collégiens un espace de détente, de rencontre et d'échanges, tout en favorisant la découverte des actions proposées par la MDJ.

L'activité principale proposée sera une animation de type ludothèque. Les jeunes pourront accéder librement à une large sélection de jeux de société favorisant la convivialité, la coopération, la réflexion, la stratégie et le partage entre pairs. Cette proposition répond à un besoin de décompression sur le temps du midi tout en encourageant les interactions sociales positives.

Au-delà de cette activité récurrente, d'autres ateliers ponctuels ou cycles d'animations pourront être mis en place en fonction des projets menés par la Maison des Jeunes ou des besoins identifiés au sein du collège. Parmi ces actions pourront notamment être proposés :

- Des ateliers de sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs de la République (respect, égalité, laïcité, engagement citoyen, lutte contre les discriminations, etc.) ;
- Des temps d'échanges et de débats permettant aux jeunes d'exprimer leurs opinions et de développer leur esprit critique ;
- Des actions d'information et de prévention autour de thématiques touchant les adolescents telles que l'utilisation des réseaux sociaux, le cyberharcèlement, les dangers d'Internet, les conduites à risques, les addictions ou encore le harcèlement scolaire ;
- Des ateliers de préparation de projets, de participation à la vie locale ou de découverte des dispositifs jeunesse du territoire.

Le fonctionnement de ces temps d'animation repose sur le principe de la « libre entrée – libre sortie ». Les collégiens sont ainsi libres de participer selon leurs envies et leurs disponibilités. Ils peuvent rester quelques minutes comme l'intégralité du créneau proposé. Cette souplesse favorise l'adhésion volontaire des jeunes et permet de respecter leur besoin d'autonomie.

Déroulement de l'intervention

L'animateur se présente au collège à 11h55 et effectue les formalités d'accueil prévues par l'établissement (signature du registre de présence et récupération des clés de la salle mise à disposition).

Avant l'arrivée des élèves, il prépare l'espace d'animation afin de créer un environnement accueillant et propice aux échanges. Les tables sont organisées pour permettre la pratique de jeux en petits groupes ou en face-à-face. Les différents jeux de société sont installés de manière visible et accessible afin de faciliter le choix des participants dès leur arrivée.

Un registre de fréquentation est également mis à disposition à l'entrée de la salle. Chaque jeune est invité à s'y inscrire librement, ce qui permet de suivre la fréquentation du dispositif, d'évaluer son attractivité et d'adapter les propositions d'animation aux attentes du public.

Durant toute la durée de l'action, l'animateur assure une présence active auprès des jeunes. Il peut participer aux jeux afin de favoriser les échanges et l'intégration de chacun, accompagner des groupes dans la découverte de nouvelles activités ou encore prendre un temps individuel ou collectif pour échanger sur des projets, recueillir les attentes des jeunes ou promouvoir les actions de la Maison des Jeunes.

L'animateur veille également au respect des règles de vie collective, au bon déroulement des activités et à la sécurité physique et morale des participants. Son rôle consiste autant à animer qu'à être une personne ressource et un interlocuteur privilégié pour les adolescents.

Fin de l'intervention

À l'issue du temps d'animation, l'animateur accompagne les jeunes dans le rangement du matériel utilisé afin de les responsabiliser et de favoriser le respect du matériel collectif. Il vérifie que l'ensemble des jeux est complet et correctement rangé avant de procéder à un dernier contrôle de la salle.

Les tables et les chaises sont remises dans leur configuration initiale afin de restituer les locaux dans l'état où ils ont été mis à disposition. Enfin, l'animateur ferme la salle, restitue les clés conformément aux procédures de l'établissement et transmet, si nécessaire, toute information utile aux personnels du collège. Cette version met davantage en valeur les objectifs éducatifs, la méthodologie d'intervention et le rôle de l'animateur, ce qui est généralement attendu dans un projet pédagogique ou un mémoire technique.

Moyens matériels

Des équipements adaptés aux enjeux de la jeunesse

Le matériel mis à disposition au sein de la Maison des Jeunes constitue un levier essentiel pour favoriser l'engagement, l'autonomie et l'expérimentation des jeunes. Contrairement à l'accueil de loisirs, il ne s'agit pas uniquement de proposer des supports d'activités, mais de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leurs projets, en mobilisant des outils adaptés à leurs centres d'intérêt et à leurs usages.

Le matériel est ainsi sélectionné en fonction :

- des projets portés par les jeunes (culturels, sportifs, numériques, citoyens) ;
- des pratiques adolescentes (expression, création, socialisation, numérique) ;
- des objectifs éducatifs poursuivis (autonomie, responsabilité, esprit critique, coopération).

Une gestion rigoureuse et responsabilisante

Le matériel est géré par l'équipe d'animation, sous la responsabilité de la direction de la MDJ et de la coordinatrice. Des inventaires réguliers sont réalisés et un suivi des stocks est assuré afin de garantir la disponibilité et le renouvellement du matériel.

Dans une logique éducative, les jeunes sont associés à la gestion du matériel :

- participation à l'installation et au rangement ;
- sensibilisation au respect du matériel et des espaces ;
- implication dans le choix de certains équipements dans le cadre de projets.

Le coordinateur territorial valide les investissements, tandis que les commandes et la logistique sont assurées dans le cadre des procédures internes de l'association, permettant une gestion optimisée et mutualisée.

Une offre matérielle diversifiée au service des projets

Afin de répondre à la diversité des pratiques et des attentes des jeunes, le matériel est structuré autour de plusieurs pôles :

1. Matériel numérique et multimédia

- Ordinateurs, tablettes
- Logiciels de création (montage vidéo, graphisme, audio)
- Vidéoprojecteur, écran de projection
- Matériel audio (enceintes, micros)
- Appareils photo / caméras

Objectif : favoriser la créativité, l'expression et les compétences numériques.

2. Matériel d'expression artistique et culturelle

- Matériel d'arts plastiques (peinture, bombes de graffiti encadrées, supports variés)
- Matériel scénique (lumières, sono, accessoires)
- Jeux d'expression (théâtre, improvisation)

Objectif : développer la créativité, l'estime de soi et l'expression personnelle.

3. Matériel sportif et de loisirs

- Équipements multisports (ballons, raquettes, filets...)
- Matériel de loisirs (jeux collectifs, jeux extérieurs)
- Matériel pour activités de pleine nature

Objectif : encourager l'activité physique, le bien-être et la cohésion de groupe.

4. Matériel pour projets citoyens et participatifs

- Supports de communication (imprimante, affichage, outils de création)
 - Jeux et supports de débat (jeux coopératifs, outils d'animation participative)
- Objectif** : accompagner les jeunes dans leurs initiatives et leur engagement citoyen.

5. Espace de vie et matériel de convivialité

- Mobilier modulable (canapés, poufs, tables)
 - Jeux de société adaptés aux adolescents
 - Matériel pour temps informels (coin détente, lecture, échanges)
- Objectif** : créer un lieu attractif, sécurisant et propice aux échanges.

Une logique de mutualisation et d'optimisation

Comme pour l'ACM, certains équipements peuvent être mutualisés avec d'autres structures, en fonction des besoins et des projets (matériel événementiel, numérique, pédagogique). Cette organisation permet :

- d'optimiser les coûts ;
- de diversifier les propositions ;
- de garantir un haut niveau d'équipement sans surcoût pour la collectivité.

Le matériel de la MDJ fera l'objet d'une actualisation régulière afin de rester en adéquation avec les évolutions des pratiques des jeunes (numérique, réseaux sociaux, nouvelles formes d'expression). Cette veille permet d'assurer une offre attractive, en phase avec les attentes du public adolescent, tout en conservant une exigence éducative forte.



